



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2564
22 septembre 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

lutte

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le 21 septembre et après

Pour une riposte

unie du monde

du travail



Tous attaqués
**Fonctionnaires,
retraités, routiers,
cheminots...**

pages 4 et 12

ONU
**Trump
va-t-en-
guerre**

page 8

Amiante
**Les patrons
empoisonneurs
protégés**

page 7

Pour une riposte de tout le monde du travail !

Des centaines de milliers de travailleurs ont manifesté le 12 septembre leur opposition aux ordonnances du gouvernement et à la destruction du Code du travail. Ce succès doit encourager à continuer.

Le 21 septembre, la CGT appelait à une nouvelle journée de grèves et de manifestations.

Ce combat n'en est qu'au tout début. Le gouvernement mène une offensive frontale contre l'ensemble du monde du travail : gel des salaires des fonctionnaires, hausse de la CSG, suppression de 150 000 emplois aidés. Et les attaques se poursuivront.

Le Premier ministre vient de confirmer son calendrier : après le Code du travail, c'est l'assurance chômage et les retraites qui seront réformées en 2018.

Après avoir décidé une baisse de 5 euros du montant des APL cet été, le gouvernement annonce que leur mode de calcul sera modifié afin de réaliser une économie d'un milliard. Cette économie, c'est les classes populaires qui en feront les frais, tous ceux qui, pour payer leur loyer, devront se priver encore davantage.

Dans le même temps, le gouvernement se prépare à diminuer les impôts payés par le patronat, en particulier celui des grandes entreprises : baisse de l'impôt sur les sociétés, allègement de l'impôt sur la fortune... Quand il s'agit de faire aux classes les plus riches des cadeaux fiscaux qui se chiffrent en milliards d'euros, le gouvernement ne se préoccupe pas de faire des économies !

Macron et ses ministres mènent avec zèle la politique que le grand patronat exige d'eux. Et il en demandera toujours plus.

Le patronat n'a pas attendu l'officialisation des mesures gouvernementales pour intensifier la guerre contre les travailleurs, contre leurs droits, contre leurs conditions de travail, pour réduire le nombre de jours de congés, pour réduire la durée des pauses...

Dans cette période où l'économie peine à sortir de la crise, les profits faramineux de la classe capitaliste sont le produit de l'aggravation de l'exploitation.

Tant que le rapport de force lui sera favorable, le patronat

continuera la guerre qu'il mène aux travailleurs, pour leur reprendre les quelques droits qu'il avait été obligé de leur concéder dans le passé.

Pour mettre un coup d'arrêt à cette offensive du gouvernement et des patrons, les travailleurs n'auront pas d'autre solution que de se battre.

En manifestant le week-end du 15 septembre dans plusieurs villes du pays, quelques centaines de policiers ont imposé au gouvernement une augmentation du budget qui leur est consacré. Ce n'est certainement pas au grand patronat que le gouvernement présentera la facture pour ces dépenses supplémentaires, mais aux autres salariés du pays.

Raison de plus pour nous faire entendre, si nous ne voulons pas être obligés de faire les frais de toutes les concessions que le gouvernement fera aux autres catégories sociales.

Macron multiplie les provocations, traite les manifestants de fainéants, mais nous pouvons le faire reculer par une mobilisation déterminée. Nous en avons la force car, sans nous, rien n'est possible dans cette société. Cette force, il faut l'utiliser et ce n'est possible que si nous luttons ensemble.

Tous ceux qui sont déjà conscients de la nécessité de réagir aux attaques incessantes du gouvernement contre le monde du travail doivent s'employer à convaincre les autres et à entraîner les hésitants.

Après la journée d'action du 21 septembre, des organisations syndicales de routiers, de retraités et aussi de la fonction publique appellent à des journées d'action dans les jours qui viennent.

Il est indispensable de se préparer à une mobilisation à la hauteur des attaques subies, une mobilisation de l'ensemble des travailleurs, intérimaires et embauchés, salariés du public et du privé, chômeurs et retraités.

Il faut refuser toutes les divisions que les patrons et leurs représentants cherchent à introduire entre nous. Face au front du gouvernement et du patronat, nous avons les mêmes intérêts et nous avons un combat commun à mener pour défendre nos droits et nos conditions de vie.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Fonction publique : salaires toujours gelés	4
Retraités : attaqués comme les autres	4
Routiers : roulés par les ordonnances	4
Primes de licenciement : augmentation peau de chagrin	4
Budget 2018 : prendre aux pauvres pour donner aux riches	5
Livret A : vol au bénéfice des banquiers	5
Calcul des APL : toujours moins pour les locataires	5
Fête de l'Humanité : l'ombre de Mélenchon	6
Lutte ouvrière à la fête	6
Wauquiez : spécialiste de l'assistantat	6
FN : d'une démagogie à l'autre	6
Amiante : la justice protège les empoisonneurs	7
Sociétés d'autoroutes : petits secrets entre amis	7
Taxation des Gafa : cause	

toujours	10
Tuyauterie financière	10
Hausse du diesel : racket des classes populaires	10
Prime à la casse	10
La Courneuve : un pan d'immeuble s'écroule	10
DANS LE MONDE	
ONU : Trump, le va-t-en-guerre	8
États-Unis : un policier meurtrier acquitté	8
Italie : un gouvernement prêt à tout pour stopper les migrants	8
Birmanie : Aung San Suu kyi aux côtés des militaires	8
Irak : Les kurdes bien utiles	8
Iran : cachez ces supportrices	8
Antilles : les dégâts de l'ouragan Maria	16
Levothyrox : les industriels font la loi	16
Glyphosate : une expertise orientée	16
ENTREPRISES	
Nokia : plan de licenciements	

perturbé	11
Feedback : la pose des compteurs Linky, de l'esclavage	11
L'État français devrait balayer devant sa porte	11
Volvo Cars-Belgique : quatre jours de grève	11
SNCF : toutes les raisons de se mobiliser	12
RATP : l'air n'est pas meilleur dessous	12
Moulins : grève de conducteurs de bus	12
Alstom-Belfort : faux sauvetage	13
TyssenKrupp - Angers	13
Coop Atlantique - Ingrandes	13
Orange	14
Primetals - Loire	14
Hôpital de Flers	14
CHU de Limoges	14
Hôpital de Pontarlier	14
RUSSIE 1917	
Septembre : la conférence démocratique, dernière tentative de conciliation	15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.



Ordonnances : adoptées ou pas, le combat continue

Macron et le gouvernement espèrent bien que l'entrée en vigueur des ordonnances mettra un terme à la contestation. Mais la classe ouvrière peut en décider autrement.

Pour la procédure officielle, tout est en place. Le *Journal officiel* a publié le 16 septembre la loi d'habilitation qui autorise le gouvernement à gouverner par ordonnances pour réformer de fond en comble le Code du travail. Le Conseil des ministres du 22 septembre va adopter la version définitive de ces ordonnances. Dans les jours qui suivent, celles-ci vont être publiées au *Journal officiel*. Elles auront

immédiatement force de loi, sans attendre un dernier vote formel du Parlement dans les trois mois qui suivent. Quant à l'application, comme toujours, elle dépendra du rapport de force entre les travailleurs d'un côté et le patronat et le gouvernement à son service de l'autre.

Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter les mauvais coups qu'on veut leur asséner. Car, après tous les reculs qu'ont

institués la loi El Khomri et tous les textes qui l'ont précédée, Macron veut imposer de nouveaux reculs de grande ampleur. Le fond des mesures contenues dans les 159 pages des ordonnances est de permettre aux patrons d'avoir les mains libres vis-à-vis de leurs salariés, pour modifier à leur guise le contrat de travail, les conditions d'emploi, pour renforcer la précarité et pour licencier à leur guise. Il s'agit de renforcer considérablement la liberté d'exploiter dont le patronat usait et abusait déjà sans vergogne.

Non seulement les millions de ceux qui

composent le monde du travail peuvent et doivent dire non à cette perspective, ce qui est la moindre des choses, mais ils ont le pouvoir de mettre un terme à ces reculs et de faire ravalier son texte à Macron. Ce ne serait pas la première fois que la mobilisation des travailleurs dans les usines, les bureaux et la rue obligerait un gouvernement à remiser les lois qu'il avait déjà fait voter. Ce fut le cas entre autres il y a quelques années, avec la loi instituant le smic jeunes, mais aussi dans bien d'autres occasions dans le passé. Et puis, plus largement, les travailleurs

doivent montrer qu'ils en ont plus qu'assez des reculs qui suivent d'autres reculs.

Ces ordonnances n'annoncent pas la fin des attaques contre la classe ouvrière. Une absence de réaction ne pourrait qu'encourager gouvernement et capitalistes à continuer dans cette voie. Seule une réaction radicale du monde du travail pourrait mettre un terme à leurs offensives. Alors, il y a toutes les raisons de continuer le combat, pour dire non aux reculs, et oui au droit de vivre dignement pour ceux qui produisent toutes les richesses.

Paul Sorel

Appels syndicaux dispersés : il faut une offensive d'ensemble

De nouvelles mobilisations sont prévues après le 21 septembre où la CGT et Solidaires ont appelé tous les travailleurs contre la loi travail. Le 25 septembre, les salariés routiers sont appelés à la grève par la CGT et FO. Le 28 septembre, l'ensemble des syndicats appellent les retraités dans la rue contre la hausse de la CSG et pour la revalorisation des pensions. Enfin le 10 octobre, les fonctionnaires sont appelés à la grève contre les suppressions de postes et la baisse

de leurs rémunérations.

Toutes ces catégories ont bien des revendications à faire valoir et ont raison de se battre contre les attaques du gouvernement. Mais au fond, routiers, travailleurs du privé et du public, retraités sont frappés par la même politique. Macron s'en prend aux lois qui protègent un tant soit peu les travailleurs, veut faire payer à l'ensemble des classes populaires les milliards qu'il déverse dans la poche des patrons et les cadeaux, comme la baisse des impôts sur les entreprises.

Les chômeurs, les jeunes précaires, ceux cherchant un logement, ceux dont le loyer augmente et l'APL diminue, les parents qui ne trouvent pas de place en crèche ou dont les enfants s'entassent dans des classes surchargées, ceux qui subissent la disparition d'emplois aidés, les salariés de la santé dont les conditions de travail connaissent une dégradation sans nom, tous sont frappés, tous sont concernés. Car la politique de Macron n'est pas seulement une succession d'attaques tous azimuts, elle a

une logique unique : faire reculer le monde du travail et les classes populaires, pour renforcer les patrons et leur permettre d'aggraver l'exploitation, de précariser et de licencier comme bon leur semble.

Le moyen de contrer réellement cette politique serait d'unir toutes les forces dans une réaction collective, une mobilisation qui englobe l'ensemble du monde du travail et ainsi exprime sa puissance autour d'objectifs correspondant aux intérêts généraux des travailleurs.

Les appels dispersés sont le fruit des petits calculs des confédérations. Les travailleurs doivent se saisir de toutes ces occasions pour se mobiliser, pour débattre entre eux, pour se convaincre de l'identité de leurs intérêts, pour se renforcer.

Si la bourgeoisie a trouvé en Macron un fer de lance, le monde du travail a encore besoin d'aiguiser ses forces pour construire un mouvement d'ensemble qui en impose au gouvernement et au patronat.

Jean Sanday

AGENDA

Lyon

Samedi 23 et dimanche 24 septembre

Samedi à partir de 17 heures et dimanche de 11 h 30 à 19 heures
Saint-Priest – Espace Mosaïque

À 16 heures, intervention de Nathalie Arthaud

Mulhouse

Dimanche 24 septembre

à partir de 11 h 30 – Au Lerchenberg, 11, rue du Cercle à Mulhouse-Dornach

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Toulouse

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre

du samedi 18 heures au dimanche 18 heures
Parc des Expositions – Hall 8

Dimanche à 15 heures, intervention de Nathalie Arthaud

Rennes

Samedi 30 septembre

à partir de 15 h – Carrefour 18, 7 rue d'Espagne
À 18 h 45, intervention de Nathalie Arthaud

Tours

Samedi 7 octobre

à partir de 14 h 30
Salle des Fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

À 19 heures, intervention de Nathalie Arthaud

Besançon

Samedi 7 octobre

à partir de 16 heures
Salle de la Malcombe

Fonction publique : salaires toujours gelés

Alors que les attaques contre l'ensemble du monde du travail vont se démultiplier avec les facilités offertes au patronat par les ordonnances Macron, l'État-patron a d'ores et déjà lancé une nouvelle offensive contre ses propres salariés.

Dans le budget 2018, le gouvernement s'en prend directement aux salariés de la fonction publique: gel du point d'indice qui sert de référence pour le calcul des salaires et des retraites, hausse de 1,7% de la CSG, rétablissement d'un jour de carence en cas d'arrêt maladie.

Cela n'empêche en rien le ministre de l'Action et des comptes publics, Darmanin, de prétendre que les fonctionnaires n'ont aucune raison d'être inquiets. Il prétend même que leurs rémunérations vont augmenter de 4% cette année! En réalité, le ministre n'a

toujours pas dit comment la hausse de la CSG sera compensée pour les salariés de l'État. Et il met désormais ouvertement en question l'accord signé par le gouvernement Valls en 2015, qui prévoit un rattrapage partiel des pertes de salaire pendant le quinquennat de Hollande.

Se voulant sans doute rassurant, alors que Macron avait promis 120 000 suppressions de fonctionnaires pendant sa campagne, et

que Darmanin lui-même parlait encore il y a peu de dépasser cet objectif, le ministre en charge de la réforme de l'État se défend désormais de vouloir sabrer trop vite dans la fonction publique. Il présente la suppression de 1 600 postes de fonctionnaires d'État en 2018 comme un moindre mal. Mais à cette baisse non négligeable de personnel dans des services publics où le manque est déjà criant s'ajoutent les dizaines de

milliers de postes supprimés avec la disparition de la plupart des emplois aidés, les départs non remplacés dans la fonction publique territoriale, les coupes dans tous les budgets des collectivités territoriales qui annulent partout les embauches prévues.

Les salariés de la fonction publique sont attaqués, comme tous les salariés du pays, par les mesures du gouvernement.

Gilles Boti

Retraités : attaqués comme les autres

Après trois années de blocage, les pensions de retraite vont augmenter de... 0,8% au 1^{er} octobre prochain. Les retraités n'auront pas le temps de profiter de ces quelques euros supplémentaires car, dès le 1^{er} janvier, tous ceux dont la pension dépasse 1 200 euros par mois se verront prélever 1,7% de CSG en plus.

Cette minuscule augmentation n'est même pas un cadeau gouvernemental pour faire avaler la potion amère de la CSG. Elle résulte de l'inflation officiellement constatée au cours des douze derniers mois. Depuis la réforme de Balladur en 1993, les pensions ne sont plus indexées sur l'augmentation moyenne du salaire des actifs mais sur les prévisions d'inflation pour l'année à venir. Cela a permis de réduire drastiquement les pensions. Depuis 2016, la revalorisation est calculée sur l'inflation constatée et non plus estimée. Les retraités n'y ont rien gagné, tant les chiffres de l'inflation sont arrangés et peu transparents.

En 2015, le patronat refusant d'augmenter ses cotisations, les syndicats gestionnaires des caisses de retraites complémentaires du privé, l'Agirc et l'Arrco, avaient décidé de bloquer les pensions pour trois ans. Gelées depuis 2013, les

retraites complémentaires, qui représentent jusqu'à un tiers des pensions, resteront au congélateur.

Pendant sa campagne, Macron avait promis de revaloriser le montant scandaleusement faible du minimum vieillesse (allocation de solidarité aux personnes âgées) pour le porter de 803 à 900 euros. Le gouvernement a confirmé cette promesse...

mais d'ici la fin du quinquennat, en 2022! Combien de retraités seront décédés avant d'avoir pu bénéficier de la moindre revalorisation?

Neuf organisations syndicales appellent les retraités à manifester le 28 septembre contre la hausse de la CSG et pour la revalorisation des pensions. Il faut que cette journée soit un succès. Mais, puisque Macron et les patrons attaquent tous les travailleurs, actifs ou retraités, c'est à une mobilisation tous ensemble qu'il faudra parvenir pour inverser le rapport de force.

Xavier Lachau



Routiers : roulés par les ordonnances

Lundi 18 septembre, les syndicats CFDT et CFTC des routiers ont appelé les salariés du secteur à se mobiliser. Un rassemblement s'est tenu devant le ministère du Travail, pour exiger que des dirigeants syndicaux soient reçus, et des actions ponctuelles ont été organisées: distributions de tracts aux automobilistes, opérations escargot, blocages partiels d'autoroutes.

Les deux syndicats dénoncent le travail précarisé, les licenciements facilités, la réduction de la représentation du personnel, les indemnités prud'homales plafonnées... Ils soulignent que, dans un secteur qui compte 80% de petites et toutes petites entreprises, les modifications de contrat de travail par signature individuelle ou par référendum d'entreprise aboutiront à des reculs catastrophiques pour les travailleurs. Ils chiffrent dès aujourd'hui à 30 000 les emplois qui manquent et qu'il faudrait créer dans le secteur.

Ces actions interviennent une semaine avant le début de la grève reconductible appelée à partir du 25 septembre par les syndicats CGT et FO du secteur. Concurrency syndicale oblige, sans doute. Berger, le

dirigeant confédéral de la CFDT, en profite pour tenter de se montrer combatif et prendre ses distances avec Macron et ses ordonnances, alors même qu'il est opposé à toute forme de lutte d'ensemble des travailleurs contre celles-ci. Ces directions syndicales préfèrent aiguiller les routiers vers une lutte corporatiste, les isolant des autres travailleurs, dans le seul but de pouvoir peser dans les discussions avec le gouvernement sur la future question des retraites.

Les routiers salariés sont près de 700 000 dans le pays. Leur travail est essentiel, en particulier dans l'organisation à flux tendu de toute une partie de la production et de la distribution. On se souvient de l'impact de leur grève de la fin mai 2016, quand en quelques jours une grande partie du pays s'était trouvée privée de carburants.

Au-delà des limites et des arrière-pensées de leurs dirigeants syndicaux, les routiers sont un bataillon important de la classe ouvrière et leur entrée en lutte, sur des objectifs semblables à ceux des autres catégories, doit être une aide pour la mobilisation de tous.

Vincent Gelas

Primes de licenciement : augmentation peau de chagrin

Lors de la présentation des ordonnances, le 31 août, la ministre du Travail Muriel Pénicaud avait présenté l'augmentation des primes légales de licenciement comme une contrepartie accordée aux salariés: « Une réforme juste doit être équilibrée. Si nous plafonnons les barèmes aux Prud'hommes, il faut par ailleurs augmenter les indemnités légales de licenciement qui s'appliquent

à tous les licenciements. »

D'après la ministre, cela représenterait 25% d'augmentation des indemnités légales. Cette contrepartie, en fait, a été accordée pour amadouer FO et CFDT, mais elle est limitée, puisqu'elle s'applique à des indemnités légales extrêmement faibles. Un salarié licencié après dix ans d'ancienneté aura droit à une indemnité de 2,5 mois de salaire,

au lieu de deux mois aujourd'hui, d'où les 25% annoncés. Mais la plupart des conventions collectives prévoient des primes de licenciement supérieures, et les salariés qui en dépendent ne seront pas concernés par cette augmentation.

Ce n'était donc vraiment pas grand-chose, mais le projet de décret montre que cela sera encore moins.

L'indemnité légale

actuelle, pour un salarié représente un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté, à quoi s'ajoutent deux quinzièmes de mois de salaire par année au-dessus de dix ans d'ancienneté. Eh bien, les 25% d'augmentation pour tous sont un mensonge, car ils ne concernent que les dix premières années. Au-delà de dix ans d'ancienneté, le calcul de l'indemnité de

licenciement ne changera pas. Personne ne pourra donc toucher plus d'un demi-mois supplémentaire d'indemnités légales par rapport à aujourd'hui, quelle que soit son ancienneté.

Muriel Pénicaud prétend aujourd'hui que, « sur ce sujet, il y a honnêtement eu un manque de communication ». Menteur un jour, menteur toujours.

Bertrand Gordes

Budget 2018 : prendre aux pauvres pour donner aux riches



Dans la manifestation du 12 septembre.

Le budget de l'État pour l'année 2018 doit être présenté au Conseil des ministres puis discuté au Parlement dans les semaines qui viennent. Après avoir promis dans sa campagne électorale et au début de son mandat de la sueur, du sang et des larmes, Macron a visiblement demandé à ses ministres de mettre dans le prochain budget un peu de pommade sur les plaies.

La conjoncture économique, meilleure que prévu paraît-il, permettrait donc désormais de faire moins de sacrifices. L'État ne supprimerait que 1 600 postes de fonctionnaires en 2018, ne mettrait fin qu'à 80 000 contrats aidés, ne chercherait que 16 milliards d'économies à faire, au lieu de 20, et prendrait même des mesures favorables aux salariés. Le ministre du Budget, Darmanin, affirme désormais que les réformes vont avoir l'effet d'un treizième mois offert aux salariés, ce qui serait inédit sous la République, rien de moins.

La conjoncture économique n'a pas grand-chose à voir avec ces déclarations. En revanche, la conjoncture sociale et politique a un peu changé.

D'une part, la bulle dorée du macronisme fabriquée par les médias n'a pas passé l'été ni survécu au train de mesures visant à prendre aux pauvres pour donner aux riches. D'autre part, et c'est le plus important, le dégoût des travailleurs salariés a commencé à s'exprimer dans les manifestations du 12 septembre. Les ministres laissent donc entendre que l'État pressurera moins la population travailleuse que prévu initialement.

Personne ne peut les croire. Au-delà des ajustements conjoncturels et du petit jeu politique, la logique budgétaire de l'État est constante : diminuer tous les budgets utiles à la population, conserver voire augmenter ceux qui permettent

aux capitalistes d'engranger des bénéfices, augmenter la pression fiscale sur les plus pauvres pour la diminuer sur les gros actionnaires. C'est très exactement ce que promet le budget 2018. Pour les classes populaires il prévoit : la suppression de dizaines de milliers de contrats aidés, la baisse des APL, la chasse aux chômeurs, la pénurie à l'hôpital, dans les écoles, les transports et le logement social, l'étranglement des communes, l'augmentation de la CSG. Pour les capitalistes sont prévus : la baisse de l'impôt sur la fortune, la pérennisation des cadeaux faits pendant l'ère Hollande, l'augmentation des commandes aux marchands de canons et aux bétonneurs, et des aides, encore des aides, toujours des aides.

Le budget sera, n'en doutons pas, voté par l'Assemblée et les travailleurs auront toutes les raisons de le contester dans les entreprises et dans la rue.

Paul Galois

Livret A : vol au bénéfice des banquiers

Le gouvernement a annoncé que le taux du livret A resterait bloqué à 0,75 % pendant un à deux ans, alors qu'il aurait dû être de 1 % depuis août dernier. C'est un vol pur et simple au profit des banques.

Le livret A ne représente que 5,2 % du patrimoine financier des ménages, mais c'est là où se trouve placée presque toute l'épargne de ceux qui, dans les milieux populaires, parviennent à mettre un peu d'argent de côté : 4 375 euros en moyenne, et même moins de 150 euros pour deux livrets sur cinq. Rogner sur les taux d'intérêt du livret A signifie que ces petites économies chèrement acquises seront encore moins protégées de l'inflation.

Jusqu'en novembre dernier, le taux du livret A était indexé sur l'indice des prix de l'Insee avec un supplément de 0,25 %. Hollande avait supprimé ce petit bonus, en prenant soin de reporter après les élections l'application de cette mesure. Même avec ce nouveau mode de calcul, le taux d'intérêt du livret A aurait dû passer à 1 %.

La raison invoquée pour justifier ce blocage est qu'il profiterait au logement social. Cette idée, qui ne date pas de Macron, est une légende qui a la peau dure. Elle repose sur le fait que la collecte du livret A est en partie centralisée par la Caisse des dépôts, qui s'en sert entre autres pour prêter aux organismes d'HLM à des taux d'intérêt d'autant plus bas que l'épargne est faiblement rémunérée. En réalité, les banques sont les premières bénéficiaires de ce système, pas seulement

à cause des commissions qu'elles prélèvent en invoquant des frais de collecte, mais aussi parce que près de la moitié de l'argent déposé sur les livrets reste à leur disposition, à un taux d'intérêt défiant toute concurrence. Quant à la part centralisée par la Caisse des dépôts, elle ne bénéficie que très partiellement aux organismes d'HLM, l'essentiel allant à des prêts avantageux au patronat. Et ce que la Caisse des dépôts ne prête pas, elle le verse au budget de l'État.

Selon un calcul détaillé du journal *Médiapart* sur les conséquences du gel du taux d'intérêt du livret A et aussi du livret d'épargne populaire, des plans d'épargne logement, etc., les banques y gagneront plus de 1,7 milliard, le budget de l'État 202 millions et les organismes d'HLM 390 millions d'euros.

Cette dernière somme ne représente qu'un allègement minime du fardeau de 157 milliards d'euros de dettes accumulées par les organismes d'HLM, du fait de la quasi-disparition des sommes qui leur sont versées par le budget de l'État.

Les locataires continueront donc d'avoir à résister à de nouvelles augmentations de loyer destinées au service de la dette, c'est-à-dire souvent, là encore, au bénéfice des banques.

Jean Sanday

Une épargne populaire

En maintenant le rendement du livret A à 0,75 %, c'est-à-dire à un niveau inférieur à celui de l'inflation, le gouvernement ne cache pas qu'il veut inciter les épargnants à placer leur argent dans les entreprises, ou simplement à les pousser à la consommation, puisque leur épargne ne leur rapporte plus rien.

Il faut dire que, malgré le très faible rendement du livret A depuis des années, la collecte des sommes placées a augmenté, dépassant

les 10 milliards d'euros depuis le début de l'année. Le total des fonds déposés y atteint 238 milliards d'euros.

Ce sont des économies réalisées petit à petit par les travailleurs, les retraités ou les chômeurs, dans le but de pallier un éventuel coup dur ou une dépense imprévue. Mais Macron et ses compères du Medef voudraient leur faire vider cette petite caisse de secours, pour gonfler celles du patronat.

M.L.

Calcul des APL : toujours moins pour les locataires

Le gouvernement s'apprêterait à changer le calcul des aides au logement (APL). C'est ce qu'a dit le secrétaire d'État au logement, Julien Denormandie, interviewé dimanche 17 septembre. À partir de 2019, les APL seraient calculées, non pas sur les revenus perçus deux ans auparavant, mais sur ceux de l'année en cours.

Pour le secrétaire d'État, cela permettrait de

réaliser un milliard d'euros d'économies, tout en promettant que « *aucun allocataire ne perdra un euro* ». Il s'est bien gardé d'expliquer précisément comment.

Après la baisse des APL de 5 euros à partir du 1^{er} octobre, le gouvernement envisage encore une nouvelle baisse de 60 euros pour les locataires des logements dits sociaux, sous prétexte de baisse des

loyers. Or chacun a déjà pu mesurer le ridicule de la demande faite aux propriétaires privés de baisser les loyers en contrepartie de la baisse des APL.

La seule certitude sur la politique du logement du gouvernement Macron, c'est que les économies réalisées seront prises dans la poche des locataires les moins riches.

Marion Ajar

Fête de l'Humanité : l'ombre de Mélenchon



La fête de l'Humanité, les 15, 16 et 17 septembre, a rassemblé 550 000 personnes, selon le PCF. Cette affluence suffit à montrer que, même affaibli, il conserve de nombreux militants prêts à s'investir dans la préparation de cet événement, comme ils le font tout au long de l'année dans les entreprises ou les quartiers au cours des luttes quotidiennes.

Mais cela n'en rend que plus dommageable le fait que cette énergie militante soit orientée par les dirigeants du PCF dans la voie sans issue d'une « vraie politique de gauche » destinée à gérer le gouvernement de la bourgeoisie.

Cette année, Pierre Laurent, le secrétaire général du PCF, s'en est clairement pris à Jean-Luc Mélenchon. Des phrases comme : « *Il n'est pas là, mais le peuple est là* », ou encore « *Personne ne peut prétendre détenir la vérité à lui tout seul* », émaillaient son discours. Elles ont pu satisfaire des militants du PCF écœurés par le mépris dont le leader de la France insoumise faisait preuve à leur égard en boudant ostensiblement leur fête. Cette absence savamment mise en scène n'est qu'un épisode de plus d'une longue série de rebuffades, comme la décision de Mélenchon

de présenter ses candidats face à ceux du PCF dans pratiquement toutes les circonscriptions aux élections législatives, alors que celui-ci avait fait campagne pour lui aux présidentielles.

Mélenchon, se servant de l'écho qu'il rencontre dans les médias, ne rate pas une occasion de montrer qu'il peut se passer du PCF, et de tous les autres courants de gauche d'ailleurs. Il veut apparaître comme le seul opposant crédible à la politique de Macron, et comme la seule alternative possible lorsque celui-ci se sera déconsidéré. C'est dans ce cadre que se situe son appel à manifester le 23 septembre.

Lorsque l'échéance se profilera, que ce soit aux prochaines élections présidentielles ou avant, en cas de crise politique, Mélenchon saura faire les alliances qu'il faut avec des morceaux de la gauche

Dans les allées de la Fête de l'Humanité,

moribonde, dont le PCF éventuellement, ou même au-delà pour accéder au pouvoir. Mais, si même il y parvient, ce sera pour renouveler la désastreuse expérience de la gauche au pouvoir, comme on l'a vu avec Hollande ; suscitant haine et dégoût parmi les travailleurs et désillusion parmi ceux qui auront milité pour lui.

Face à cela, la perspective qu'offrent les dirigeants du PCF n'est au fond guère différente. Leur maître mot, à la fête de l'Humanité comme depuis des mois, est celui d'unité. En fait, ils proposent à leurs militants de faire le pont entre les bouts de l'ancienne gauche socialiste en perdition et le mouvement de Jean-Luc Mélenchon, en espérant tirer profit de cette position de marieur. Ce serait juste la réédition des épisodes de l'Union de la gauche ou de la Gauche plurielle qui ont vu les militants du PCF servir de marchepied à Mitterrand, à Jospin, à Hollande, leur permettant de mener une politique antiouvrière et aboutissant parallèlement à l'affaiblissement continu du Parti communiste.

Les militants du Parti communiste qui veulent vraiment servir leur classe ont intérêt à se placer dans une tout autre perspective. Il faut renouer avec la lutte de classe, avec une politique qui vise à renforcer la classe ouvrière en lui apprenant à se défier de ses faux amis de gauche et à mettre toute sa confiance dans ses propres forces, non dans les élections mais dans la lutte et dans la rue.

Daniel Mescla

Wauquiez : spécialiste de l'assistanat

Laurent Wauquiez a intégré le Conseil d'État dès sa sortie de l'ENA en 2001. En 2004, parti briguer un poste de député de Haute-Loire, l'ambitieux mais prudent jeune loup de la droite s'est mis en disponibilité, avant d'être détaché. Il occupait depuis deux mois un poste fort bien payé de maître des requêtes. Édouard Philippe, Premier ministre rallié à Macron mais visiblement fidèle à ses vieux amis, avait renouvelé son détachement, lui permettant ainsi de continuer à cumuler des droits à la retraite comme il le fait depuis treize ans, après seulement deux mois à son poste.

Gêné par ces révélations de l'hédomadaire *Lyon capitale*, en pleine campagne pour la présidence de LR, Wauquiez jure que tout cela est légal. Certes. C'est même très répandu parmi les hauts fonctionnaires qui alternent les

postes dans la haute fonction publique avec les postes dans le privé et la carrière politique. Depuis la loi de moralisation de la vie publique de 2014, dite loi Cahuzac, les parlementaires et les ministres ne peuvent plus être détachés. Mais cela ne s'applique pas aux présidents des régions, comme Wauquiez.

Celui-ci vient de renoncer à cette retraite. Pour autant, cela juge le cynisme et le mépris sans limite du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Celui dont le fonds de commerce consiste à dénoncer le « cancer de l'assistanat » en parlant des chômeurs, des assurés sociaux ou des bénéficiaires du RSA, et les « privilégiés » en parlant de la retraite des fonctionnaires ou des cheminots, est incontestablement un spécialiste de l'assistanat.

Xavier Lachau

FN : d'une démagogie à l'autre

Il n'y a pas que dans le bocal de LR que les grenouilles croassent. Marine Le Pen a lancé une « grande refondation » du Front national au lendemain de sa défaite électorale à la présidentielle. Celle-ci a laissé des mécontents, les cadres frontistes étant déçus ou amers des postes qu'ils ont manqués.

Leur problème est très clairement électoraliste : comment gagner des voix ? À la présidentielle, le FN a emporté des voix de droite, de Fillon et de Dupont-Aignan, mais cela n'a pas suffi. Le Pen fait le pari qu'en étant le plus réactionnaire, raciste et rétrograde, le FN se hissera jusqu'aux bonnes places. Florian Philippot, qui a fondé l'association Les Patriotes sans pour autant quitter la vice-présidence du FN, joue une autre carte, tout aussi démagogique et dangereuse pour le camp des ouvriers,

chômeurs ou retraités. C'est la carte de la prétendue solidarité dans la lutte contre Macron. Après des sorties telles que : « *Il faut se battre contre la loi travail qui précarise les travailleurs* », il s'est affiché dans le camion d'un forain manifestant contre l'ordonnance parue en avril dernier, qui impose à la profession de répondre à des appels d'offres avant d'installer ses attractions.

Florian Philippot ne manifeste pas avec la CGT ou au côté des centaines de milliers de salariés : il a répondu à l'appel d'un patron millionnaire, Marcel Campion, qui a appelé à manifester le 12 septembre pour défendre son monopole lucratif, tout en essayant de profiter de la mobilisation des travailleurs. Philippot avait minutieusement choisi sa place ce jour-là, du côté des propriétaires et des patrons.

Lena Pigalli



Philippot solidaire du millionnaire Campion, mais pas des travailleurs manifestant le 12 septembre.

Lutte ouvrière à la fête

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, Lutte ouvrière a pu tenir un stand à la fête de l'Humanité les 15, 16 et 17 septembre. Outre la présentation de notre presse, des débats y ont été organisés sur la politique nécessaire au camp des travailleurs

face à la guerre sociale menée par le grand patronat et le gouvernement, et aussi sur l'actualité de la Révolution russe. Une occasion de s'adresser au public participant, nombreux et populaire, et d'avoir avec lui des discussions fraternelles.

Amiante : la justice protège les empoisonneurs

Vendredi 15 septembre, la Cour d'appel de Paris a annulé la mise en examen, pour homicides et blessures involontaires, de neuf responsables publics impliqués dans les dossiers « amiante » du campus parisien de Jussieu et des anciens chantiers navals de Dunkerque.

Issus du milieu industriel et scientifique ou hauts fonctionnaires des ministères du Travail, de la Santé et de l'Industrie, tous ont fait partie du Comité permanent amiante entre 1982 et 1995. Dans cette structure de lobbying

créée et financée par des industriels, ils sont soupçonnés d'avoir retardé l'interdiction de l'amiante en préconisant son « usage contrôlé ».

Fibre cancérigène, l'amiante est officiellement interdit depuis janvier 1997 mais reste présent dans de nombreux bâtiments et équipements. La simple inhalation de ses fibres est à l'origine de cancers broncho-pulmonaires. L'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva) évoque 3 000 morts par an en France. Selon le Haut Conseil de la santé publique, « l'estimation des décès attendus entre 2009 et 2050 par cancers du poumon liés à l'exposition à l'amiante serait de l'ordre

de 50 000 à 75 000, auxquels s'ajoutent de 18 000 à 25 000 mésothéliomes [cancers de la plèvre] ».

C'est la deuxième fois que la Cour d'appel de Paris protège ces neuf responsables publics, mis en examen début 2012. En juillet 2014, elle avait déjà annulé leur mise en examen, décision invalidée en avril 2015 par la Cour de cassation. Cette nouvelle annulation est un coup dur pour les victimes. D'après l'Andeva, elle est « une sorte d'amnistie anticipée accordée à tous ceux qui exposeraient des salariés ou des consommateurs à ce type de substance », notamment dans la quinzaine d'autres dossiers d'intoxication à l'amiante actuellement en attente.

En mettant ainsi des bâtons dans les roues aux victimes, l'État continue à se montrer complice des industriels empoisonneurs et assassins.

Julie Lemée



Les automobilistes, vaches à lait des sociétés d'autoroute.

État et sociétés d'autoroutes : petits secrets entre amis

France 2 vient de reparler d'un accord secret signé en avril 2015 entre l'État et les sociétés d'autoroutes.

À l'époque, devant le tollé général provoqué par leurs profits mirobolants, le gouvernement Valls et son ministre de l'Économie Macron avaient fait semblant de vouloir s'attaquer à ces grosses sociétés privées. Ils s'étaient vantés d'avoir obtenu le gel des tarifs de péages, « sans rattrapage l'année d'après » avait même déclaré le ministre de l'Écologie Royal. De toute façon, personne ne pouvait vérifier s'il y avait des contreparties puisque l'État ne voulait et ne veut toujours pas publier cet accord...

Comme on pouvait s'y attendre, France 2 montre que cet accord comporte des compensations très favorables aux sociétés d'autoroutes. L'État leur garantit la stabilité fiscale, un allongement de la durée des concessions et, cerise sur le gâteau, il les autorise à augmenter les tarifs de 2019 à 2023. Résultat, la facture pour les automobilistes sera plus élevée de 500 millions d'euros que ce qui était prévu avant le gel des tarifs !

Cet accord scandaleux n'est en rien surprenant tant les autoroutes sont depuis le début le symbole du pillage des fonds publics par les groupes capitalistes. Par leur construction à partir de la fin des années 1950, l'État a d'abord fait

les beaux jours des groupes du BTP. Puis une fois les travaux amortis et les autoroutes devenues rentables, il en a confié la gestion à des trusts privés, souvent du BTP comme Eiffage et Vinci. Commencées en 2001-2002 sous le gouvernement Jospin dont faisaient partie Mélenchon et des ministres du PCF, les privatisations ont été généralisées en 2006 sous un gouvernement de droite, pour un prix dérisoire : la Cour des Comptes a alors estimé le manque à gagner pour l'État à 10 milliards d'euros.

Depuis, ces compagnies engrangent des profits gigantesques et en constante progression. En 2015 malgré le gel des tarifs, elles ont augmenté leurs bénéfices de 15% et versé 3,3 milliards d'euros aux actionnaires, soit plus du double de l'année précédente et le tiers de leur chiffre d'affaires total !

Pour arriver à cela, elles ont amputé les effectifs, passant de 20 000 à 14 000 en dix ans. Elles surfacturent régulièrement leurs travaux pour obtenir de l'État complice des augmentations de tarifs largement supérieures à l'inflation. Ces surfacturations leur profitent doublement car ce sont les filiales de Vinci et d'Eiffage qui effectuent souvent ces travaux...

Avec les autoroutes, l'État ne sert plus seulement de béquille aux capitalistes, il en est devenu le fauteuil roulant !

Arnaud Louvet

Fil rouge

Popularité en Bern

Napoléon III avait demandé à Prosper Mérimée, écrivain mondain et ami de l'impératrice, d'inventorier les chefs d'œuvre en péril et de veiller à leur restauration. Il le récompensa d'un poste de sénateur. Macron, lui, vient d'embaucher l'animateur de télévision monarchiste Stéphane Bern pour la même mission. Cette petite fantaisie bien innocente permet au président de poser avec Stéphane Bern et de profiter à bon compte d'une image populaire, souriante et inoffensive. Au moment où sa popularité est en berne, quel à-propos !

Les monuments en ruine ne s'en porteront pas plus mal, ni la réputation de Stéphane Bern... sauf s'il lui prend l'idée d'y faire installer des vérandas, sa seconde passion rémunérée, après celle des têtes couronnées.

Le roi Macron et son ordonnance

Lors d'une visite dans un château en compagnie de Stéphane Bern, Macron a expliqué à des enfants qu'avec l'édit de Villers-Cotterêts (1539), « le roi a décidé que tous ceux qui vivaient dans son

royaume devaient parler français (...) alors qu'on parlait des patois un peu différents ».

En fait, cet édit ne rendait le français obligatoire que pour les actes légaux et notariés. C'était aux dépens du latin, et non des patois. Et c'est la Révolution française qui a imposé le français comme langue de l'administration.

Mais sans doute Macron a-t-il été emporté par son enthousiasme pour... une ordonnance, de surcroît promulguée par un roi ?

Collomb entend les voix catholiques

Interrogé dimanche 17 septembre lors du Grand Jury-RTL sur l'extension du droit à la PMA (procréation médicale assistée) à toutes les femmes, quelle que soit leur orientation sexuelle, Gérard Collomb, très gêné, a dit que ce « sujet très sensible (...) n'était pas la priorité ». Lors des débats sur le « mariage pour tous », Collomb avait déjà marqué les mêmes réserves.

Visiblement, l'ex-maire de Lyon et aujourd'hui ministre de l'Intérieur, est en communion avec les catholiques conservateurs, si influents dans cette ville où la Manif

pour tous avait rassemblé des foules. L'homme est si cul-bénit qu'il a tenu à participer à la messe des Échevins le 7 septembre, dite à Fourvière par l'archevêque Barbarin. Une messe à laquelle il participait chaque année comme maire de Lyon.

C'est ce qu'on pourrait appeler un socialiste de bénitier.

À Ryanair, les congés des pilotes oubliés

La compagnie aérienne Ryanair a annoncé vendredi 15 septembre l'annulation de 2000 vols d'ici la fin octobre. L'explication donnée au départ par ses dirigeants est ubuesque : la compagnie, accumulant les retards, a préféré annuler ses vols pour atteindre l'objectif de 90% de ponctualité ! Des milliers de passagers ont ainsi été contraints de renoncer à leur voyage... pour ne pas arriver en retard.

La véritable raison de ces suppressions est plus prosaïque : la compagnie n'avait pas bien planifié les vacances de ses pilotes ! A force de vouloir réduire les coûts de transport, les low cost prennent leurs désirs pour des réalités : supprimer les congés payés de leurs salariés !

États-Unis : un policier meurtrier acquitté

L'acquittement, vendredi 16 septembre, du policier blanc Stockley qui en 2011 avait tué Anthony Lamar Smith, un Noir de 24 ans que la police a accusé d'être armé – comme si cela justifiait sa mise mort –, a provoqué des manifestations d'indignation le week-end suivant à Saint Louis, dans le Missouri, au centre des États-Unis.

L'agglomération de Saint Louis, qui compte un million d'habitants, comporte la ville de Ferguson, épice de nombreuses manifestations contre les meurtres racistes de Noirs par des policiers. En 2015, Michael Brown y avait été tué par un policier, et celui-ci n'est jamais passé en jugement.

Coïncidence, il y a quelques jours, le ministère de la Justice a décidé que les six policiers impliqués dans la mort de Freddie Gray, également en 2015, à Baltimore sur la côte est du pays, ne seraient pas non plus jugés.

Cette fois, à Saint Louis, il y a eu un procès. Mais, bien que le policier ait dit à son équipier, une minute avant

de tirer cinq fois, qu'il « *allait tuer ce fils de p...* », bien que ce policier ait été armé illégalement d'une mitraillette AK 47, comme un gangster, bien que l'arme « retrouvée » près du corps de Smith n'ait porté que l'ADN du policier tueur, qui a très bien pu la placer là après son crime comme le suggère une vidéo, bien que la justice ait déjà accordé 900 000 dollars de dommages et intérêts à la famille de la victime, le meurtrier blanc a été acquitté!

Les autorités savaient très bien qu'un acquittement provoquerait la colère : des moyens antiémeute avaient été mis en place à l'avance et le gouverneur républicain avait mis la Garde nationale

en alerte. Dès la nouvelle connue, un millier de personnes se sont dirigées vers la résidence de la maire démocrate de Saint Louis –aux États-Unis les maires des villes nomment les chefs de la police locale– et y ont cassé une vitre. Il n'en a pas fallu plus que pour le gouverneur prenne une posture martiale en déclarant : « *Quand on casse une vitre, on va en prison* », et pour que la police arrête pendant le week-end jusqu'à 120 manifestants. Lundi 18 septembre encore, un millier de manifestants se dirigeaient vers la prison pour réclamer la libération de leurs camarades.

Aux États-Unis, tuer un Noir ne mène pas les policiers racistes en prison, et à peine en jugement. C'est ce système pourri jusqu'à la moelle, de la police à la justice en passant par les autorités, qui indignent à juste raison les manifestants.

Lucien Déroit



Protestation dans les rues de Saint Louis.

ONU : Trump, va-t-en-guerre

À l'occasion de la 72^e assemblée générale des Nations unies, Trump a prononcé le 19 septembre un discours conforme au personnage : « *L'Amérique, c'est le bien* » ; « *Nous aurons l'armée la plus puissante que nous ayons jamais eue* » ; « *Si nous sommes forcés de nous défendre, nous n'aurons pas d'autre choix que de détruire totalement la Corée du Nord.* »

Dans cette logique nationaliste et guerrière, Trump n'a jamais cessé de critiquer l'ONU, déclarant en décembre 2016 qu'elle n'était « *qu'un club où les gens se rassemblent, bavardent et passent un bon moment* ». Depuis son élection, il proclame sa volonté d'augmenter massivement les dépenses militaires et de réduire les sommes consacrées aux organisations internationales. « *L'ONU a été fondée dans un but très noble, a-t-il ainsi déclaré, mais ces dernières années elle n'a pas atteint son plein potentiel, à cause de la bureaucratie et d'une mauvaise gestion.* »

Trump tient un discours d'homme d'affaires exigeant un retour sur investissement. Mais, en fait, il reste un dirigeant de la bourgeoisie qui sait parfaitement combien l'existence de l'ONU sert les intérêts de l'impérialisme américain. Loin d'avoir été créée pour servir des buts nobles, celle-ci a été mise en place à la fin de la Deuxième Guerre mondiale par les puissances victorieuses pour assurer leur hégémonie sur le monde. L'ONU a été utilisée par les États-Unis pour justifier des interventions militaires présentées comme des opérations de défense du droit international : en Corée en 1953, en Irak en 1991 et à bien d'autres occasions.

L'ONU n'a jamais eu un fonctionnement démocratique, reflétant en cela la réalité des rapports au sein du monde impérialiste : le véritable pouvoir appartient à un Conseil de sécurité au sein duquel des membres permanents (les États-Unis, la Russie, la France, le Royaume-Uni, la Chine)

disposent d'un droit de veto leur permettant de s'opposer à toutes les décisions contraires à leurs intérêts.

Et de toute façon, si des centaines de résolutions peuvent être adoptées chaque année par l'assemblée générale des États membres, la plupart ne sont pas suivies d'effet. Ainsi, de nombreux textes condamnant la politique israélienne vis-à-vis des Palestiniens ont été votés, sans qu'il en soit jamais tenu compte.

Enfin, les grandes puissances ne peuvent pas se désintéresser totalement des problèmes et des crises que génèrent l'ordre impérialiste et une économie dominée par des groupes industriels et financiers préoccupés exclusivement par la recherche du profit. Il faut bien tenter de juguler les épidémies qui frappent les populations les plus pauvres, dans un monde où les virus ne connaissent pas les frontières. C'est pourquoi l'ONU a créé des institutions comme l'Organisation mondiale de la santé ou l'Unesco, pour l'éducation, qui prennent un minimum en charge ces questions, sans pouvoir le moins du monde leur trouver une solution.

Soucieux de garder un instrument pour maintenir un semblant de stabilité, les dirigeants des puissances impérialistes n'entendent pas se passer de l'ONU, et Trump pas davantage que les autres. L'institution continuera de fournir un paravent démocratique à une organisation du monde fondée sur l'oppression et l'exploitation au profit d'une minorité de privilégiés.

Marc Rémy

Italie : un gouvernement prêt à tout pour stopper les migrants

Dans son empressement à barrer la route aux migrants, Marco Minniti, le ministre de l'Intérieur italien, a multiplié les contacts en Libye. Chefs de gouvernement ou de tribu, notables locaux plus ou moins criminels : il n'a négligé aucun interlocuteur.

Après la campagne contre les ONG portant secours aux migrants, accusées d'entente avec les passeurs, contraintes de signer un code de bonne conduite et d'accepter la présence des militaires à bord de leurs bateaux, Minniti a entonné

le refrain connu de tous les politiciens : « *Il faut aider les migrants chez eux* ».

En fait d'aide, il s'agit de trouver un endroit où les parquer le plus loin possible des côtes italiennes. Et puisque beaucoup de migrants, quel que soit le pays qu'ils fuient, convergent vers la Libye pour tenter de passer en Europe, c'est ce pays qui est devenu l'objet de toutes les attentions de Minniti. Dans ce pays morcelé depuis la chute de Kadhafi et sous la coupe de plusieurs autorités, chefs de tribu ou de milice, il a assuré de la

volonté du gouvernement italien d'aider à « *la gestion de la crise migratoire* ».

Personnellement lié aux services d'espionnage italiens, actifs en Libye, ancienne colonie italienne, Minniti est accusé d'avoir traité avec al-Dabbashi, chef d'une milice établie à Sabratha. Dans cette ville de la côte libyenne, Ahmed al-Dabbashi, surnommé « *l'oncle* », était jusqu'en juillet dernier le principal organisateur du trafic de réfugiés. Il aurait touché cinq millions d'euros de la part d'interlocuteurs italiens pour se transformer

en artisan du blocage des bateaux au départ de cette ville.

Minniti balaie l'accusation de pactiser avec des bandes armées mafieuses en affirmant qu'elle est infondée et il tourne maintenant les yeux vers le sud de la Libye, avec l'ambition de créer une force permettant de contenir les réfugiés au Niger et au Soudan.

Les accords établis par Minniti ont fait diminuer de 20 % environ le nombre d'arrivées en Italie par rapport à 2016. Il y a gagné une popularité de ministre

parvenant à enrayer l'afflux des migrants, tandis que les trafiquants s'enrichissent en empochant des millions pour stopper les migrants, tout en continuant à les dépouiller.

Quant aux migrants, ils font les frais de cette entente entre brigands. À leur calvaire s'ajoutent les camps de rétention libyens surpeuplés, où ils subissent des mauvais traitements supplémentaires et de nouvelles extorsions de la part de ces organisations criminelles.

Nadia Cantale

Birmanie : Aung San Suu Kyi aux côtés des militaires

Depuis plusieurs semaines, les persécutions contre les Rohingya, une minorité de religion musulmane concentrée dans l'ouest de la Birmanie, ont pris une ampleur catastrophique. Plus du tiers d'entre eux, près de 400 000, ont déjà franchi la frontière voisine avec le Bangladesh, pour fuir les exactions des militaires.

Prenant prétexte d'attaques menées le 25 août contre des commissariats de la région par une organisation nationaliste locale, l'armée birmane a lancé une vaste opération de terreur contre les populations rohingya. Occupation militaire, incendies systématiques des villages, viols, assassinats publics, il s'agit bien d'une forme de nettoyage ethnique, comme ont fini par le dénoncer même les représentants de l'ONU, après que les témoignages des réfugiés épuisés et meurtris ont fait le tour du monde.

Devant la montée de l'indignation contre l'ampleur des exactions, le gouvernement civil birman, qui sert de façade démocratique depuis la fin de la junte militaire, se devait de prendre position. Était particulièrement attendu le discours de celle qui fait aujourd'hui office de chef du gouvernement, Aung San Suu Kyi, détentrice du prix Nobel de la paix obtenu en 1991, du temps où elle était assignée à

résidence par les militaires avec qui elle est aujourd'hui associée au pouvoir.

Prononcé dans la capitale Naypyidaw devant un parterre de journalistes et d'ambassadeurs, son discours télévisé est finalement resté à quelques nuances près dans la ligne de ses précédentes déclarations où elle dénonçait « *un iceberg de désinformation* » à propos des persécutions contre les Rohingya. Sans prendre parti ouvertement pour les militaires, elle s'est contentée de s'inquiéter de l'aggravation de la situation. Faisant mine de tendre la main aux populations ayant fui au Bangladesh, elle a conditionné leur éventuel retour à une vérification systématique de leur citoyenneté, alors que les Rohingya ont perdu la nationalité birmane depuis 1982. À propos de l'offensive militaire, elle a cherché à la minimiser par une formule qui n'a fait qu'en confirmer l'ampleur, affirmant que 50 % des villages

de la région étaient intacts. Désolée des dommages collatéraux malgré des consignes strictes qui auraient été données aux soldats pour épargner les populations civiles, elle a justifié au passage l'offensive militaire, parlant d'une opération antiterroriste. Rejetant ainsi la responsabilité sur les Rohingya eux-mêmes, elle a mis sur le même plan le sort des populations bouddhistes de la région contraintes elles aussi à fuir. Ces propos sont particulièrement choquants alors qu'affluent les témoignages de la participation active de milices intégristes

bouddhistes aux exactions orchestrées par l'armée.

Cette déclaration suffira peut-être aux dirigeants de l'ONU, ou encore à ceux des anciennes puissances coloniales comme le ministre des Affaires étrangères britannique, Boris Johnson, ou son homologue français, Le Drian. Après avoir anéanti les possibilités de développement de la région et parfois y avoir fait régner la même terreur pendant des décennies, après avoir ensuite collaboré avec la junte militaire, ils ont fait mine de s'inquiéter ces derniers jours du sort des Rohingya. Les paroles

d'Aung San Suu Kyi permettront sans doute aux grandes compagnies internationales comme Total de se servir de ces formules creuses comme paravent pour continuer à piller les richesses minières de la région, en collaboration avec le régime en place. Elles démontrent surtout une nouvelle fois que les populations, rohingya ou autres, n'ont rien à attendre de ce type de dirigeants, dont le crédit acquis au nom de la lutte pour les droits de l'homme ne sert en fin de compte qu'à cautionner les pires exactions des militaires.

Gilles Boti



Réfugiés rohingya à la frontière du Bangladesh.

Irak : les Kurdes bien utiles... tant qu'ils ne réclament pas l'indépendance

Lundi 18 septembre, la Cour suprême irakienne a ordonné la suspension du référendum d'indépendance prévu le 25 septembre au Kurdistan irakien, déjà autonome depuis 2005. Elle a justifié cette décision en affirmant que cette consultation serait anticonstitutionnelle, mais les vraies raisons sont évidemment ailleurs.

Le pouvoir irakien, en la personne de son Premier ministre Haïder al-Abadi n'est pas le seul à ne pas voir d'un bon œil une indépendance du Kurdistan irakien. Les puissances impérialistes, États-Unis en tête, tout comme les puissances régionales, Turquie ou Iran, y sont tout autant opposées.

En 1991, à l'issue de la première guerre du Golfe contre le régime de Saddam Hussein, les dirigeants américains ont trouvé intérêt à s'appuyer sur les Kurdes d'Irak contre le régime de Saddam Hussein. Cela a abouti à une autonomie de fait des territoires kurdes irakiens, officialisée en 2005, deux ans après le début de la seconde guerre contre l'Irak et la chute de Saddam Hussein. La prospérité relative liée aux importantes

ressources pétrolières et au commerce fructueux avec la Turquie voisine, la paix relative, contrastant avec les autres régions de l'Irak dévastées par la guerre impérialiste, ont renforcé le pouvoir kurde et enrichi la classe dirigeante. Mais permettre aux Kurdes d'Irak d'officialiser leur indépendance pose un problème insoluble aux dirigeants impérialistes.

La veille de l'annonce de l'organisation de ce référendum, faite par Massoud Barzani, président du Kurdistan irakien, celui-ci recevait une délégation composée de représentants américains, britanniques et des Nations unies, tous mobilisés pour tenter de l'en dissuader. Les puissances régionales, Turquie et Iran, ont fait savoir elles aussi

leur opposition. La Turquie craint qu'une proclamation d'indépendance du Kurdistan irakien n'encourage les Kurdes syriens, à sa frontière, à en faire autant, sans parler des Kurdes de Turquie même. L'Iran, de son côté, soutient le pouvoir irakien. Sur près de 80 millions d'habitants, ce pays compte lui aussi 8 à 9 millions de Kurdes, qui pourraient se faire entendre.

Les États-Unis voudraient bien arriver à ménager leurs différents alliés. L'envoyé américain auprès de la coalition internationale en Syrie et en Irak, Brett McGurk, a donc multiplié les rencontres avec les

différentes formations politiques kurdes, pour tenter de les convaincre de reporter le référendum, arguant que celui-ci n'était pas opportun alors que la guerre contre les djihadistes de Daech n'est pas terminée.

Le problème est que dans la lutte contre Daech les États-Unis ont toujours besoin des combattants kurdes irakiens. Dès le début de l'offensive des milices djihadistes en 2014, ceux-ci ont été les seuls à leur opposer une résistance, alors même que les troupes irakiennes régulières s'étaient repliées. Plus récemment, ils ont participé à la première phase de l'offensive sur Mossoul,

qu'ils considèrent comme faisant partie du Kurdistan irakien.

Les dirigeants impérialistes, qui ne s'intéressent aux Kurdes que dans la mesure où ils peuvent se servir d'eux, en particulier comme chair à canon contre Daech, essaient de gagner du temps pour tenter de se sortir des contradictions de leur politique.

Les dirigeants impérialistes proposent tout au plus aux dirigeants kurdes irakiens de se contenter du statu quo. Mais c'est toute leur politique qui a mené le Moyen-Orient à une situation insoluble.

Aline Rétesse

Iran : cachez ces supportrices...

Le 5 septembre à Téhéran, un match de football a opposé l'Iran à la Syrie. Sur le site de vente, surprise : les femmes pouvaient acheter des billets. Cela leur est pourtant interdit pour les rencontres masculines depuis la révolution

islamique de 1979, et des femmes ont souvent protesté ou rusé pour assister malgré tout à des matchs de l'autre sexe.

L'erreur technique de la fédération a vite été réparée. Cependant des femmes syriennes, parfois non voilées,

ont pu assister au match. Quant aux supportrices iraniennes qui avaient entretemps acheté un billet et se sont pressées au stade, la police les a dispersées. Ainsi la morale du régime des mollahs est sauve !

M.B.

Taxation des Gafa : cause toujours...

Les Gafa, ce sont ces trusts américains du numérique, Google, Apple, Facebook et Amazon, qui malgré des dizaines de milliards de dollars de bénéfices payent très peu d'impôts, notamment dans les pays européens où ils sont très implantés.

Ils utilisent à plein « l'optimisation fiscale », ces techniques qui jouent sur toutes les failles de la législation fiscale nationale. Pour ne prendre que l'exemple de Google, en 2016, en France le fisc lui a réclamé, 1,6 milliard d'euros pour « arriérés d'impôts ».

Le gouvernement

français avait prévu dans son projet de budget 2017 une taxe visant ces sociétés. Mais le Conseil constitutionnel a rejeté cette proposition et Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics en charge du dossier, s'est dit favorable à une solution négociée avec les Gafa. Finalement Bruno Lemaire, le ministre de l'Économie et des Finances, a proposé, à l'échelle de l'Europe, de taxer les Gafa sur la base de leur chiffre d'affaires. Il aurait obtenu l'accord de neuf pays européens dont l'Allemagne, mais le problème est qu'une réforme

fiscale dans l'Union européenne ne peut se faire qu'à l'unanimité des 28 membres. L'Irlande, à la fiscalité très avantageuse pour les trusts, est bien évidemment hostile à toute réforme.

Alors, pour taxer les Gafa, il faudrait changer les règles de l'Union européenne et faire que les modifications sur la fiscalité puissent être adoptées à la majorité simple et pas à l'unanimité. C'est un vrai serpent de mer et les Gafa n'ont pas grand-chose à craindre.

Cédric Duval

Hausse du diesel : le gouvernement rackette les classes populaires

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé la hausse du prix du diesel d'au moins 10 centimes par litre d'ici 2021. Pendant quatre ans, en plus de l'augmentation de la taxe carbone sur les carburants, le gazole, qui représente 80% des achats en station-service, va prendre 2,6 centimes par litre, devenant progressivement aussi cher que l'essence sans plomb.

N'ayant bien sou-

vent d'autre choix que de prendre leur véhicule pour se rendre au travail, les salariés que les gouvernements successifs ont incités longtemps à acheter des voitures diesel vont donc devoir payer plus cher.

Par contre, dans la droite ligne de la politique gouvernementale, Le Maire a annoncé que les professionnels seraient exemptés de la hausse sur les prix du diesel. Il existe parmi

eux des artisans-pêcheurs, des petits agriculteurs, des chauffeurs de taxi qui pour certains ont du mal à s'en sortir. Mais cette exemption va surtout bénéficier aux transporteurs routiers, c'est-à-dire pour l'essentiel à de grosses entreprises qui font déjà d'importants bénéfices et vont bénéficier par ailleurs d'autres largesses gouvernementales.

Gilles Boti

Prime à la casse : un petit plus... qui ne casse pas grand chose

Une des mesures annoncées pour début 2018 par Nicolas Hulot est la nouvelle prime à la casse, ou prime de conversion des véhicules. Les propriétaires de véhicules anciens pourront toucher une prime de 1000 euros, voire 2000 s'ils ne sont pas imposables, en achetant une nouvelle voiture moins polluante. Contrairement aux précédentes, cette prime pourra servir non seulement à l'achat d'un véhicule neuf mais aussi à celui d'une voiture d'occasion. Il sera possible d'en bénéficier en remplaçant son vieux véhicule par une voiture d'occasion à essence d'une douzaine d'années ou une

diesel de sept ans d'âge ou moins.

Le gouvernement insiste sur l'aspect social autant qu'environnemental de la mesure : il s'agit, selon lui, de baisser le taux de CO₂ émis tout en aidant les automobilistes les moins fortunés. Il prévoit de financer son coût (150 millions d'euros) en augmentant la taxe sur les véhicules neufs les plus polluants, comme les plus gros 4X4, jusqu'à 10500 euros.

Côté environnement, Nicolas Hulot vise les trois millions de voitures les plus polluantes sur un total de 30 millions de véhicules en France. Cette mesure serait-elle vraiment un avantage

pour les moins fortunés ? Hulot donne en exemple une famille non imposable troquant sa Clio de 1991 pour une Clio 3 de 2006 qui ne lui coûterait, grâce à la prime, que 1500 euros au lieu de 3500. C'est possible, mais beaucoup de travailleurs, et encore plus de chômeurs, n'ont de toute façon pas de quoi changer de voiture.

Les trusts de l'automobile, eux, ne seront pas mécontents. Et les concessionnaires vont peut-être pouvoir liquider plus facilement une partie de leur stock d'occasions.

Sylvie Maréchal

Tuyauterie financière

Au mois de juillet, 100 000 euros ont été découverts dans les cuvettes des WC de la salle des coffres de la banque suisse UBS ainsi que dans celles de trois restaurants avoisinants.

Selon *La Tribune de Genève* : « Peu avant le début de l'été, les toilettes de l'insondable salle des coffres, la forteresse de l'établissement financier, étaient obstruées... par des liasses de billets de banque ! » Quelques jours après, les toilettes des trois restaurants proches de cette banque, réputée spécialisée dans l'évasion fiscale,

étaient à leur tour bouchées par des billets de 500 euros. Dans une pizzeria, le sol en était même jonché. Il a fallu appeler un plombier pour casser la cuvette et « il y avait encore plein d'argent dans le tuyau » a raconté un des salariés du restaurant.

D'où venait l'argent ? Qui cherchait à s'en débarrasser et pourquoi ? La police suisse enquête. On se demande souvent par où passe l'argent qui inonde les paradis fiscaux. On n'imaginait pas qu'il faille poser la question à un plombier.

P.R.

La Courneuve : un pan d'immeuble de quinze étages s'écroule

La rentrée n'a pas eu lieu à l'école Joliot Curie de La Courneuve le 4 septembre. En effet, à quelques mètres de la cour de cette école, le 26 juillet dernier, un pan d'une des dernières barres de la Cité des 4000, en cours de démolition, s'est effondré sur les maisons voisines, éventrant toute une cage d'escalier. Il reste la moitié de cette barre de 15 étages, et des experts ont diagnostiqué un risque d'effondrement.

L'école et la cité sont en danger. Les conséquences sont lourdes pour la population alentour. Il n'y a eu que deux blessés, dont un grave, car heureusement les habitants étaient en vacances. Certaines des seize familles touchées ne sont pas encore relogées. Les habitants des deux escaliers adjacents risquent d'avoir eux aussi à déménager. Les 520 enfants de l'école voisine ont été transférés dans deux autres écoles de la ville, avec une semaine de retard sur la rentrée scolaire. L'accueil avant et après la classe n'est plus assuré pour le primaire,

alors des parents ont dû prévoir d'urgence de nouveaux moyens de garde.

La population du quartier ne sait toujours pas l'origine de cet effondrement, ni si des mesures suffisantes ont été prises pour assurer la sécurité pendant la suite des travaux de démolition. Elle devrait être pourtant la première informée.

Depuis trente ans, les bailleurs sociaux et la municipalité organisent la démolition des barres à l'aide de l'argent public. Ils font place nette pour de nouvelles constructions pas toujours de meilleure qualité et souvent plus chères. Une petite partie des anciens locataires y sont relogés et d'autres le sont dans les immeubles qui restent. D'autres encore s'endettent pour acheter dans des banlieues plus éloignées. Si quelqu'un y gagne dans ces opérations, particulièrement avec l'arrivée du métro et la perspective du grand Paris, ce sont les spéculateurs de l'immobilier.

Correspondant LO



La cité éventrée par l'effondrement de la barre.

Lisez la revue *Lutte de classe*

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 186 (septembre - octobre 2017)

- Les débuts à la présidence de l'homme du capital financier
- Corée du Nord - États-Unis : derrière la surenchère guerrière
- Au Venezuela, la droite veut en finir avec le régime chaviste de Maduro
- La situation en Côte d'Ivoire, depuis les mutineries et la grève des fonctionnaires
- La vaccination, un progrès médical majeur, remis en cause au nom de la liberté de choix
- Parti du travail de Belgique : du maoïsme au parlementarisme ?
- Bordiguisme et trotskysme
- Un échange de lettres entre Lutte ouvrière et Lotta Comunista

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,73 euro.

Nokia : le plan de licenciements perturbé

Jeudi 14 septembre, sur le site Nokia de Nozay dans l'Essonne, les syndicats organisaient une assemblée générale pour rendre compte de leur rencontre du matin avec le gouvernement et décider des actions à venir.

De la rencontre avec Benjamin Griveaux, secrétaire d'État au ministère de l'Économie, la CFDT et la CFE-CGC, toujours très bienveillantes, retiraient la promesse du gouvernement de sommer la direction de respecter les engagements de Nokia en termes d'effectifs et d'embauches.

En fin d'assemblée, la quasi unanimité des 200 salariés présents votèrent de bloquer l'entrée du site lundi 18 septembre, jour où se tenait le comité central d'entreprise de la

filiale Alcatel-Lucent International (Alui), démarrage de la procédure de plan social.

Dès le jeudi soir, le DRH d'Alui convoquait les délégués centraux pendant deux heures pour les sommer de retirer leur décision de blocage, faisant du chantage avec la menace que Nokia retire encore plus d'activités de France. La direction n'a, dès lors, pas cessé les pressions, obtenant de la CFDT dont les dirigeants avaient proposé le blocage, qu'elle décide de

l'abandonner.

Dans le même temps, nombre de grands chefs réorganisaient le travail en annulant des visites ou des présentations techniques prévues et incitaient les salariés à ne pas venir le lundi et à rester en télétravail.

Malgré tout, le blocage a eu lieu à l'appel de la seule CGT. Des prises de parole ont eu lieu, tout au long de la matinée devant 200 salariés.

Mardi 19 septembre, a eu lieu un nouveau CCE, interrompu par 200 salariés. Parlant de suppressions de postes, le directeur d'Alui a dit qu'il fallait augmenter l'efficacité du travail. Les travailleurs présents l'ont pris pour une insulte et ont

hué le directeur, quand il a prétendu contre toute évidence qu'il n'y aurait pas de délocalisation, alors que des services entiers sont envoyés en Pologne, en Hongrie, au Portugal.

Tout le monde a pu voir que, de l'aveu même du DRH, la promesse de reclassements internes était une

chimère, vu les incompatibilités entre les métiers!

De plus en plus de salariés savent maintenant à quoi s'attendre. Après avoir reçu l'annonce du plan comme un coup de massue, il participent de plus en plus nombreux aux actions.

Correspondant LO



Des salariés manifestent à Lannion.

Feedback : compteur intelligent Linky mais conditions du Moyen Âge

Les conditions de travail de salariés intérimaires, employés sur Paris par l'entreprise Feedback pour la pose du compteur dit «intelligent» Linky, sont révoltantes. En guise de vestiaire, ils ont un camion de chantier, pour manger, le même camion, et en guise de WC, une bouteille. Les équipements et outils sont vétustes. Et ces travailleurs font jusqu'à 8 kilomètres par

jour à pied sur les trottoirs en traînant un chariot qui peut peser plus de 25 kilos.

L'entreprise Feedback a été choisie par Enedis (ex-ERDF, filiale d'EDF) pour la pose de ces nouveaux compteurs, un chantier qui rapporte des millions aux entreprises.

Un rassemblement de soutien des militants de la CGT Énergie (EDF) Paris et de la CGT Manpower a eu

lieu au métro Crimée mi-septembre. Aujourd'hui, EDF et les entreprises comme Enedis, nées du découpage de l'entreprise, font de plus en plus appel à la sous-traitance et aux emplois précaires pour exploiter encore un peu plus les salariés. Bien évidemment, elles tentent d'opposer les travailleurs entre eux, mais cette fois-ci, c'est raté!

Correspondant LO

L'État français ferait bien de balayer devant sa porte

Des situations scandaleuses comme celle des travailleurs de l'entreprise Feedback sont souvent constatées sur des chantiers relevant d'EDF, entreprise pourtant sous contrôle de l'État.

Déjà en 2010, lors du début de la pose des compteurs Linky en Indre-et-Loire, une dizaine de salariés recrutés pour cela par l'entreprise Telima Nancy avaient appris leur licenciement par un SMS. Les salariés licenciés étaient d'anciens chômeurs recrutés dans un bar d'une cité HLM de Tours dans le cadre

d'un contrat d'insertion. L'entreprise Telima intervenait en sous-traitance de ERDF (aujourd'hui Enedis).

Autre scandale, cette fois sur le chantier de construction de l'EPR de Flamanville. Bouygues, une des entreprises choisies par EDF pour la construction de cette centrale, a été condamnée en début d'année par la cour d'appel de Caen, 460 travailleurs détachés roumains et polonais de l'entreprise Atlanco, sous-traitant de Bouygues, travaillaient sans Sécurité sociale, que ce soit dans leur pays ou en France.

Surexploités, mal payés, en cas d'accident ils n'avaient aucun droit et étaient renvoyés dans leur pays. La loi sur les travailleurs détachés n'ayant même pas été respectée, l'entreprise a été condamnée pour travail dissimulé!

Une illustration de la démagogie mensongère d'un Macron qui a le culot de dénoncer des pays comme la Pologne ou la Roumanie comme profitant du dumping social, alors qu'une entreprise comme EDF est la première à le faire sans vergogne.

Correspondant LO

Volvo Cars – Gand (Belgique) : quatre jours de grève

Les plans de Volvo Cars Gand d'intensifier la charge de travail à l'arrivée d'un nouveau modèle ont provoqué une grève de quatre jours, la première depuis trente ans dans cette usine de 5 000 travailleurs.

La direction veut mettre fin aux contrats de 250 travailleurs intérimaires, faire régulièrement travailler le samedi, rendre le travail supplémentaire obligatoire et accélérer la vitesse de la chaîne.

Lundi 11 septembre, des travailleurs de l'équipe du matin ont débrayé. Leur action a fait tache d'huile sur la ligne de montage d'environ 800 travailleurs par équipe. L'équipe de l'après-midi et celle de la nuit ont suivi. Ce n'est qu'à la fin du deuxième jour de grève que les syndicats, voyant la détermination des travailleurs, ont fait semblant de soutenir la grève. Les directions syndicales n'ont rien trouvé de mieux que d'organiser un référendum sur le préaccord qu'elles avaient discuté avec la direction dans le dos des ouvriers en grève. La réponse devait décider de la poursuite ou non de celle-ci.

Seuls les grévistes auraient dû voter. Mais bien sûr, tous les salariés de l'usine ont été appelés à voter, non-grévistes compris, et les syndicats ont mis en avant comme d'habitude de prétendues «règles de la concertation sociale». Celles-ci prescrivent qu'une majorité des deux

tiers doit voter la grève pour être assumée par ces appareils qui défendent plus les intérêts des patrons que ceux des ouvriers. Or le résultat du référendum a été «seulement» de 57% contre l'accord, et non de 66%. Cette grève, pourtant largement suivie chez les ouvriers, a donc été déclarée terminée par les syndicats. Les travailleurs de l'équipe du vendredi matin ont été prévenus par SMS, en pleine nuit, qu'ils devaient reprendre le travail!

Pourtant, la direction commençait à reculer. Dans l'accord final, elle promet de prolonger les contrats de 150 intérimaires, de payer une prime de 25 euros pour les trois samedis travaillés et d'accélérer le rythme de la chaîne plus progressivement. L'équipe du vendredi matin a été très clairsemée, car ce n'est, bien sûr, pas ce que voulaient les travailleurs.

Ils ont montré leur combativité et peuvent être fiers d'avoir eu le courage de faire grève malgré les chantages de la direction. Et cela même s'ils étaient en minorité, car ils défendent les intérêts de tous.

Les grévistes n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

30 septembre : fête des Amis de la Commune de Paris 1871

Cette année, la fête des Amis de la Commune de Paris 1871 a lieu samedi 30 septembre, place de la Commune de Paris 1871, Paris 13e, métro Corvisart ou Place d'Italie.

Au programme :
• 14 heures : Riton la

Manivelle et Jean Mar
• 15 heures : Nag'air
• 16 heures : Le rendez-vous du 18 mars
• 17 heures : Szigab
• 18 heures : Intervention des Ami(e)s de la Commune
• 18 h 45 : La Cascade (Folk)

Pour en savoir plus :
Les Amis et Amis de la Commune, 46 rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris
– tél : 01 45 81 60 54
– fax : 01 45 81 47 91
– www.commune1871.fr
fr-amis@commune1871.fr

SNCF : toutes les raisons de se mobiliser

Le 21 septembre, les cheminots étaient appelés, comme l'ensemble du monde du travail, à faire grève et à manifester contre les ordonnances et la rafale de mesures du gouvernement. Outre la CGT et Sud-Rail, l'UNSA Ferroviaire appelait aussi à cette journée.

Mardi 12 septembre, lors de la première journée de riposte, la CGT indiquait une participation à la grève à la mi-journée de 21 %, tous collègues confondus. Dans de nombreuses gares et ateliers, des piquets et des assemblées générales se sont tenus, avant d'aller manifester aux côtés des autres salariés.

Les cheminots ont en effet toutes les raisons de se mobiliser contre l'offensive antiouvrière en cours.

Ils ont déjà connu dans toute la dernière période une dégradation considérable de leurs conditions de travail. C'est tout d'abord l'hémorragie des effectifs. Depuis 2013, 9000 emplois de cheminots ont disparu, dont 2000 en 2016. Pepy, le PDG de la SNCF, a la volonté d'accélérer le rythme et d'en supprimer 4000 chaque année durant les cinq à sept ans à venir. La SNCF détruit les emplois à très grande vitesse. De nombreux ateliers sont menacés de fermeture, quand d'autres croulent sous la charge de travail. Les heures

supplémentaires, les astreintes se développent. La pression hiérarchique augmente, poussant à réaliser la production coûte que coûte, parfois au mépris de la sécurité et de la réglementation.

Dans les gares, les guichets sont supprimés ainsi que les bulles d'accueil et d'information aux voyageurs. La direction tente de généraliser la conduite à agent seul, menaçant la sécurité du trafic et des voyageurs. Elle met en place partout un redécoupage des établissements, des équipes, une redéfinition des métiers, avec comme unique objectif l'intensification du travail et la suppression du maximum de postes. Des médecins du travail alertent sur l'augmentation des risques psychosociaux et des arrêts maladie.

Pour autant, le gouvernement, la direction SNCF et derrière elle les groupes privés, entendent bien accentuer leur offensive contre les travailleurs du ferroviaire. C'est le sens de la déclaration de Macron

concernant la liquidation du régime spécial des cheminots en 2018.

C'est aussi l'annonce, au travers de l'ouverture à la concurrence du trafic voyageurs, prévue dès 2019, de la privatisation du transport ferroviaire.

La Cour des comptes prétend, dans un nouveau rapport, que dans le fret ouvert à la concurrence depuis 2006, « le surcoût lié à l'organisation du temps de travail pour Fret SNCF par rapport à un opérateur ferroviaire privé est d'environ + 20 %, voire + 30 % ». L'objectif est donc d'allonger les journées de travail, diminuer les repos, sans considération pour la santé et la sécurité des cheminots, afin d'augmenter les profits.

Les ordonnances Macron concernent les cheminots comme l'ensemble des travailleurs. Sur le plan juridique, les EPIC, les établissements publics industriels et commerciaux, font partie du périmètre concerné par ces ordonnances, et sur le plan social, le sort de tous les travailleurs est lié, quels que soient leur entreprise ou leur statut, face à l'offensive patronale en cours.

Christian Bernac



Les cheminots dans la manifestation du 12 septembre.

Moulins : la grève des conducteurs de bus continue

Jeudi 14 septembre, les conducteurs de bus de l'agglomération de Moulins, dans l'Allier, commencent leur deuxième semaine de grève.

L'après-midi, la direction avait convoqué les délégués syndicaux pour une première négociation. Non seulement la direction ne voulait rien céder mais elle a proposé un regroupement des primes pouvant entraîner des baisses de salaire, en particulier en cas d'arrêt maladie. Le lendemain, dans la presse, la direction prétendait avoir été mal comprise.

Mais ses propos ont été fort bien compris, et reçus comme une provocation ! Les grévistes ont décidé de continuer la grève. Le soir même, deux nouveaux conducteurs déposaient leur préavis pour la semaine suivante.

Le 15 au matin, les grévistes sont retournés sur le marché distribuer des tracts ; ils ont été bien accueillis.

L'après-midi, la direction n'a fait que renforcer le mouvement, en refusant que les grévistes restent dans les locaux. Tant et si bien que lundi 18, elle n'avait plus assez de

conducteurs pour assurer complètement le service minimum. Lundi 18, mardi 19, les rencontres avec les usagers aux arrêts de bus, sur un marché et devant un hypermarché ont également reçu un bon accueil.

La communauté d'agglomération de Moulins dirigée par la droite s'est déclarée dans la presse contre les grévistes, déformant leurs revendications et racontant des contre-vérités. Comme elle refuse toujours de recevoir les grévistes, ceux-ci ont décidé d'organiser le 20 septembre un rassemblement devant le siège de la communauté d'agglomération, en invitant les usagers à les rejoindre.

La direction refuse toujours de négocier sérieusement, n'acceptant même pas de mettre noir sur blanc ce qu'elle a proposé à la première rencontre, mais, après deux semaines de grève, le nombre de grévistes a augmenté.

Correspondant LO



RATP : l'air n'est pas meilleur dessous

Pour les salariés de la RATP qui travaillent à l'entretien des voies, des tunnels ou les conducteurs de métro et de RER, la dangerosité de l'air qu'ils respirent n'est pas une révélation. En particulier, ceux qui travaillent à l'entretien des voies sont soumis à des nuages de poussière noire dès qu'ils s'occupent du ballast, le lit de pierre sur lequel repose les rails.

Les salariés respirent des polluants venus aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, produits entre autres par les systèmes de freinage. Aux heures de pointe ou la nuit lors des travaux d'entretien, la concentration de particules est le plus souvent quatre fois plus élevée que les recommandations de l'OMS, voire dix fois plus sur les quais des RER. La législation n'étant pas la même dans les lieux confinés, la direction de la RATP peut affirmer respecter la loi.

Elle a commencé à se préoccuper de ce problème dans les années 2000 du

fait de l'évolution prévisible de la législation et des réactions d'associations d'usagers. Ainsi ce n'est qu'en 2002 qu'elle a lancé une étude sur les conséquences de la respiration de taux de particules fines mille fois supérieurs. Cette étude a conclu que la mortalité des salariés qui sont dans les souterrains est la même que ceux qui travaillent à l'extérieur. Une autre étude, portant sur les causes de mortalité des salariés entre 1980 et 1999, a été rassurante. Sur son site, le groupe RATP affirme, malgré le résultat des mesures, que la qualité de

l'air dans les espaces souterrains est globalement bonne. Quant à la pollution particulière, il note que ce phénomène est le même dans le monde entier. Quel argument !

À défaut de pouvoir améliorer réellement la qualité de l'air, la RATP a déjà réduit la périodicité des visites médicales des agents. Les réformes engagées sur les conditions de départ en retraite rallongent de plusieurs années la période d'exposition des salariés. De plus, les agents sont parfois exposés à l'amiante présent dans les bâtiments et différentes pièces des trains. Cette régression des droits des travailleurs renforcera encore les conséquences des pollutions auxquelles sont exposés les salariés du métro et du RER.

Inès Rabah

Alstom - Belfort : faux sauvetage

Il y a juste un an, Alstom avait annoncé brutalement aux salariés de Belfort son intention de fermer la production et les études de l'usine d'ici fin 2018. 400 emplois étaient directement menacés, sous le prétexte d'un manque de commandes pour les usines en France, et particulièrement à Belfort. Quelques dizaines d'emplois devaient rester dans la maintenance.

Face à la mobilisation des travailleurs et à l'émotion provoquée au moment où la campagne électorale démarrait, le gouvernement de Hollande était intervenu pour un plan de sauvetage du site. Ce plan, obéissant aux sirènes d'Alstom, financé par l'État et la SNCF, comprenait principalement des commandes, négociées dans le secret des affaires.

Sans aucune garantie du maintien de tous les emplois, les travailleurs avaient eu le sentiment d'obtenir seulement un sursis. Un an après, ils n'ont pas de quoi être rassurés; et certainement pas par les prétendus engagements à poursuivre ce plan de sauvetage pris par les Macron et Le Maire. Car il s'agit uniquement de conforter les affaires d'Alstom, pendant que les emplois sont oubliés.

Parmi les commandes annoncées, seules sont concrétisées celles des quinze rames TGV, dont les trente motrices seront réalisées à Belfort. Les autres promesses pour Belfort, comme six autres rames TGV et vingt locomotives de manœuvre, sont en réalité en train de s'envoler. Il n'y a pas l'ombre d'un début de commencement non plus pour les quelques investissements promis par Alstom, qui disait vouloir diversifier des activités d'avenir, comme le bus électrique.

En revanche, les millions de subventions publiques de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour les études d'un TGV de plus en plus repoussé dans le futur sont engagés, de même que les subventions des

collectivités locales qui financent l'électrification des voies d'essai d'Alstom pour l'activité de maintenance.

Cependant, les suppressions d'emplois ont continué à un rythme ininterrompu. L'effectif total affiché est passé de 501 à 480, une baisse qui reflète partiellement celle des effectifs à la production et dans les ateliers. Là où la moyenne d'âge approche les 50 ans, les plus anciens sont poussés dehors, avec la préretraite amiante ou les mesures d'âge. Avec la proportion d'intérimaires qui augmente, c'est le durcissement des conditions de travail et de la discipline, les pressions incessantes pour raccourcir les temps, les heures supplémentaires, les samedis travaillés et même le lundi de Pentecôte, cela pour un volume de production qui s'amenuise.

Les travailleurs n'y voient aucune autre logique que celle de la direction, qui est de gratter toujours plus et plus vite un maximum sur leur dos... jusqu'à exécuter la menace de fermeture.

La direction d'Alstom répète qu'il n'y aurait pas de visibilité de commandes pour après 2019. Pour les gros actionnaires licenciés d'Alstom gavés d'argent public, la seule visibilité recherchée et trouvée est celle du chiffre d'affaires, des profits en augmentation et des millions de dividendes à distribuer.

Commandes ou pas, il faudra une puissante mobilisation des travailleurs pour s'opposer au naufrage des emplois.

Correspondant LO



ThyssenKrupp ascenseurs - Angers : non aux licenciements!

Non contents d'avoir fait passer les effectifs de leur usine d'Angers de 430 à 175 salariés en 2015, les dirigeants de ThyssenKrupp Ascenseurs récidivent, avec l'annonce de 65 licenciements dans les prochains mois. La partie de Monopoly continue, sur le dos des travailleurs.

En 2015, lors d'une précédente vague de licenciements qui avait touché plus de 250 travailleurs de l'usine d'Angers, les dirigeants de l'entreprise n'avaient même pas fait semblant d'avoir des difficultés économiques. En même temps qu'ils mettaient des ouvriers à la porte, ils annonçaient « une hausse de plus d'un tiers du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre, porté par la sidérurgie européenne, et de son segment ascenseurs ». Et sans vergogne ils ajoutaient : « Le bénéfice d'exploitation ajusté a augmenté de 37% à 539 millions d'euros » et « le segment ascenseurs, le plus rentable des six, a vu son bénéfice d'exploitation progresser de 22% à 211 millions d'euros ».

C'était avouer très franchement que les licenciements n'avaient d'autre but que l'enrichissement des

actionnaires. Et c'était si choquant que, s'appuyant sur ces paroles, l'inspection du travail avait alors refusé à la direction l'autorisation de licencier les délégués du personnel.

À la suite des licenciements d'il y a un an et demi, la direction de ThyssenKrupp affichait dans la presse sa confiance dans l'avenir, avec pour objectif « un bénéfice d'exploitation de 1,6 à 1,7 milliard d'euros pour son exercice annuel (...), contre 1,33 milliard dégagé lors de l'exercice précédent ». Et elle anticipait également « une croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 5% ». Elle présentait bien sûr la poursuite du « processus de transformation en un groupe industriel diversifié » comme une bonne chose pour les salariés restants, tout en ne cachant pas qu'elle continuerait à chercher à réduire les coûts.

Malgré la réalisation des profits escomptés, les patrons de Thyssen repartent à l'attaque. 100 licenciements sont programmés, dont 65 dans l'usine d'Angers, qui n'a conservé comme production que la partie montage électrique. Sans plus d'explication, la direction locale s'apprête à appliquer ce plan décidé à l'étage supérieur, tous ces dirigeants se moquant bien du sort des salariés et ne raisonnant qu'en termes de résultats financiers. Pour ce, tous les brassages financiers et industriels sont valables. Et bien entendu ce n'est pas les élus locaux, avec leurs petites larmes et fadaïses habituelles, qui vont changer la donne.

En 2015, les travailleurs de l'entreprise étaient descendus dans la rue, sans parvenir à faire reculer la direction. En 2017, de nouveau, ils n'auront d'autre choix que la lutte. Une lutte où ils ne pourront compter que sur eux-mêmes et sur la solidarité des autres salariés du groupe et de l'agglomération.

Correspondant LO



Manifestation contre le précédent plan de licenciements.

Coop Atlantique - Ingrandes : 142 travailleurs sur le carreau

L'entrepôt de la Coop Atlantique d'Ingrandes, près de Châtelleraut dans la Vienne, doit fermer ses portes d'ici février prochain. La direction a annoncé 80 licenciements et douze mutations, bien qu'en réalité ce soient actuellement 142 salariés qui y travaillent, puisqu'il y a aussi 50 intérimaires.

La Coop Atlantique fait partie d'un groupe bien connu, notamment avec les enseignes Système U, qui emploie près de 3800 salariés, avec un chiffre d'affaires de 852 millions. C'est dire que les 7 millions d'économies que vise la direction par cette fermeture, prétextant les difficultés de l'entreprise et la nécessité de rationaliser les entrepôts, ne justifient en rien le licenciement de 142 travailleurs, dans une région déjà sinistrée.

Le directeur prétend tout faire pour aider les gens à retrouver un travail et voudrait bien que tout se passe en douceur, au prix de quelques indemnités de départ. Mais cela ne concernerait pas les travailleurs intérimaires, purement et simplement laissés sur le carreau.

Comme tous ses congénères à la tête de grands groupes qui licencient à tour de bras, il a le culot d'invoquer la pérennité de l'entreprise pour

justifier ce sale coup, et d'agiter comme les autres les fausses promesses de trouver un repreneur.

Dans ce cas particulier s'ajoute l'hypocrisie cynique d'une entreprise qui a gardé de ses origines lointaines (le mouvement des coopératives de consommateurs de la fin du 19^e siècle) le titre Coop et ose se présenter encore comme « un mouvement de consommation différent, qui place l'humain au centre de ses préoccupations ». Les travailleurs de l'entrepôt, qui s'étaient déjà battus en 2013 pour repousser un même projet de fermeture, savent à quoi s'en tenir sur ce sujet et s'apprêtent à ne pas se laisser faire sans réagir.

Correspondant LO

Orange : les parafoudres, un risque que le patron veut enterrer

Un élu CGT d'Orange a alerté à nouveau la direction sur le travail dangereux consistant à retirer des fusibles radioactifs sur les lignes, fusibles dont la dangerosité avait déjà été dénoncée il y a plus de quinze ans.

Les parafoudres, en fait des fusibles, sont de petites ampoules en verre, en céramique ou en métal destinées à protéger les lignes de la foudre. À cause de leur radioactivité et des nombreux cas de cancers qui en étaient résultés, la direction de France Télécom en avait interdit l'usage. Mais elle en avait déjà installé près d'un million.

Ce n'est qu'en 2002 que France Télécom, aujourd'hui Orange, avait donné l'ordre de les retirer, sans pour autant expliquer le danger que représentait leur manipulation. En effet, ces parafoudres contiennent des produits radioactifs qui vont du tritium au radium 226, en passant par le thorium 232 et le prométhium. Et un très grand nombre sont encore en service.

Pour changer un parafoudre, le technicien se débrouillait comme il le pouvait, souvent en le tenant entre les dents, de manière à pouvoir utiliser tournevis et pinces. Dans le meilleur des cas, il le mettait ensuite dans sa poche en attendant de le stocker dans une simple boîte dans le camion. Tous ces parafoudres étaient ensuite entassés dans des fûts situés dans de simples abris, quand même fermés avec un cadenas. Et cela continue...

Peut-être que chaque parafoudre est faiblement radioactif mais leur contact régulier devient

dangereux. Et que dire alors de fûts remplis de milliers de ces parafoudres !

Depuis des années les militants syndicaux des comités d'hygiène et sécurité dénoncent cette carence d'Orange. Des analyses ont été faites par une commission de recherche indépendante sur la radioactivité, la Criirad.

Selon cette commission, dans ces fûts de stockage le niveau de radioactivité est énorme. Pour le tritium, il atteint deux millions de becquerels par litre, alors que la dose normale est inférieure à... deux becquerels par litre ! Le reste est à l'avenant. Mais voilà ce qu'en disait un des directeurs de l'unité d'intervention de la région Auvergne en 2010 : « *Ce n'est pas parce que c'est un peu radioactif que c'est dangereux.* » Il négligeait de dire que, chaque fois qu'un technicien ouvrait un fût pour

y déposer un nouveau lot de parafoudres, il recevait une dose considérable de radiations. Orange poussait le cynisme jusqu'à autoriser un de ses responsables à déclarer : « *Et puis les salariés n'entrent pas dans les fûts quand ils stockent les parafoudres.* » Ce qui permit au syndicaliste CGT de lui répondre : « *Pour les déposer sans qu'ils se cassent, on est bien obligé d'y mettre le nez.* »

Et aujourd'hui la direction d'Orange devrait, dit-elle, faire le nécessaire. Vaut-elle enfin isoler ces fûts et modifier la procédure de collecte de ce million de parafoudres ? Rien n'est moins sûr, puisque son responsable Espace Santé déclare : « *Ces mesures de la Criirad ne permettent pas de tirer des conclusions.* » Orange va donc réaliser de nouvelles mesures, ce qui lui permettra de gagner du temps.

S'occuper des profits et de la sécurité des agents, la direction d'Orange ne peut pas faire deux choses à la fois.

Correspondant L O



Intervention sur un parafoudre.

Primetals – Loire : ça ne roule plus

En septembre 2011, Siemens fermait définitivement son site de Saint-Chamond, et les rescapés des 280 suppressions d'emplois étaient mutés vers l'autre site de la Loire, distant de 50 kilomètres.

Pour faire passer la pilule auprès des mutés et des pouvoirs publics, Siemens avait mis en place des navettes partant de Saint-Chamond et de Saint-Étienne. 35 à 60 salariés empruntaient ces navettes, suivant les périodes, soit une partie non négligeable de l'effectif de Primetals, nouveau nom de l'entreprise, qui est actuellement de 280 salariés. Tout allait bien... sauf pour la direction qui, en 2016, a

dénoncé l'accord pour raison d'économies.

Cela signifiait que la plupart des utilisateurs, privés des navettes, allaient devoir prendre leur voiture. C'est le comble puisque aussi bien Mitsubishi que Siemens, les copropriétaires de Primetals, ne cessent de faire des discours sur le développement durable pour sauver la planète.

En juillet, des utilisateurs des navettes se sont

invités à une énième réunion entre les délégués et la direction, envahissant la salle. Le ton a monté. La direction est revenue sur la suppression totale, mais en laissant une seule navette et surtout avec de nouveaux points de ramassage inadaptés, avec suppression du départ de Saint-Chamond, et un trajet plus long.

Une chose est sûre : le mécontentement n'est pas retombé, puisque la plupart des mutés doivent prendre leur voiture avec des frais et de la fatigue supplémentaires, faute d'un transport collectif adapté.

Correspondant L O

CHU de Limoges : les lois de la concurrence capitaliste

Pour la troisième année consécutive, le CHU de Limoges est officiellement en déficit, de 10 à 12 millions d'euros cette fois. Ce déficit serait dû à un manque de ressources. La direction a trouvé des boucs émissaires : les médecins coderaient mal leurs actes qui, par conséquent, seraient sous-payés.

En effet, depuis l'instauration de la tarification à l'acte qui a remplacé l'ancien budget global, les sommes allouées aux hôpitaux dépendent du nombre de leurs actes mais aussi de la cote de ces actes, certains rapportant plus que d'autres.

C'est pour cela qu'on a vu les cliniques privées se

précipiter sur les soins et interventions les mieux payés par les caisses de Sécurité sociale et les plus rentables, tandis que les hôpitaux conservent les activités les plus lourdes et les plus nécessaires, mais moins rentables. Cela explique en grande partie les prétendus déficits et les dettes des hôpitaux publics.

Parler de déficit ou de rentabilité en matière de santé est un non-sens scandaleux. Se soigner est un besoin fondamental et un droit. Le budget alloué à la santé devrait l'être en fonction des besoins recensés, et non d'une quelconque rentabilité financière!

Correspondant L O

Hôpital de Flers : suppressions d'emplois

Prétextant un déficit de plusieurs dizaines de millions d'euros, le directeur de l'hôpital de Flers dans l'Orne a rendu publique la suppression d'ici la fin de l'année de 27 contrats en CDD.

Les suppressions de postes concernent quatre aides-soignants, sept infirmiers, trois employés administratifs, quatre auxiliaires de puériculture, une puéricultrice, un technicien de laboratoire et quatre autres travailleurs. Le déficit, qui s'élève à 26 millions d'euros auquel s'ajoute une dette fiscale de 20 millions d'euros n'existe qu'en application de normes comptables inventées et imposées par l'État aux hôpitaux et à l'ensemble

des services publics. Et c'est aux patients et aux salariés que l'on en fait supporter les conséquences, par des suppressions de lits et de postes et par la dégradation continue des conditions de travail et d'hospitalisation.

Mille agents et 130 médecins sont en poste à l'hôpital de Flers. Ils ne sont pas trop nombreux, mais au contraire pas assez. Il est absurde que l'hôpital se retrouve endetté auprès de l'État, alors que c'est l'État qui devrait l'aider à financer ses activités. Il n'a pas non plus à gonfler les profits des banques, des laboratoires pharmaceutiques et autres trusts capitalistes qui prospèrent sur la santé publique.

Correspondant L O

Hôpital de Pontarlier : désamiantage non sécurisé

Au terme d'un procès portant sur des travaux de désamiantage, l'hôpital de Pontarlier et sa directrice à l'époque des faits ont été reconnus coupables de mise en danger de la vie d'autrui et de manquements aux obligations de sécurité.

Par souci d'économies, la directrice avait décidé de ne pas faire appel à une société spécialisée dans le désamiantage. Une vingtaine de personnes avaient été

exposées aux poussières résiduelles. Cette condamnation d'une personne physique pour des travaux de désamiantage non sécurisés est une première en France. La directrice et l'hôpital font appel.

Les agents et le syndicat, qui se sont portés partie civile, refusent qu'on fasse prendre des risques au personnel sous prétexte d'économies.

Correspondant L O

Septembre : la Conférence démocratique, impossible conciliation

Après la tentative de coup d'État contre-révolutionnaire du général Kornilov, le troisième gouvernement provisoire de Kerensky, « fidèle à sa tradition de ne résister à aucun choc sérieux », s'effondre. Une nouvelle crise gouvernementale s'ouvre, Kerensky tentant d'incarner le pouvoir à la tête d'un directoire de cinq personnes, tandis que dans les usines, les casernes et les campagnes le mécontentement et l'impatience des masses augmentent.

Les forces conciliatrices, socialistes-révolutionnaires et menchéviks, convoquent alors une Conférence démocratique, grâce à laquelle elles espèrent montrer leurs poids, tout en contrant les forces bourgeoises les plus contre-révolutionnaires mais aussi les aspirations révolutionnaires des masses, portées par les soviets. Cette conférence se réunit à Pétrograd, du 14 au 22 septembre (27 septembre au 5 octobre selon notre calendrier). Trotsky, membre de la délégation désignée pour y présenter la plate-forme du Parti bolchevique, en parle en ces termes dans *l'Histoire de la révolution russe*.

« Si l'on néglige les nuances, il est facile d'établir dans la conférence trois groupes : un centre, vaste mais extrêmement instable, qui n'ose pas prendre le pouvoir, accepte la coalition mais ne veut point des cadets (le parti bourgeois); une aile droite, faible, qui tient pour Kerensky et la coalition avec la bourgeoisie, sans aucune limitation; une aile gauche, deux fois plus forte, qui tient pour le pouvoir des soviets, ou bien pour un gouvernement socialiste.

À la réunion des délégués soviétiques de la Conférence démocratique, Trotsky se prononça pour la transmission du pouvoir aux soviets, Martov (dirigeant

menchevik) pour un ministère socialiste homogène. La première formule réunit 86 suffrages, la deuxième 97. Formellement, il n'y avait guère que la moitié des soviets ouvriers et de soldats qui eussent à ce moment-là des bolcheviks à leur tête, l'autre moitié hésitait entre les bolcheviks et les conciliateurs. Mais les bolcheviks parlaient au nom des puissants soviets des centres les plus industriels et les plus instruits du pays; dans les soviets, ils étaient infiniment plus forts que dans la conférence et, dans le prolétariat et l'armée, infiniment plus forts que dans les soviets. Les soviets attardés ne cessaient pas de chercher à

rejoindre les plus avancés. »

Aucune majorité claire ne se prononça en faveur d'un gouvernement de coalition, d'autant que Kerensky refusait de participer à un gouvernement uniquement socialiste et réclamait une coalition comprenant le Parti cadet. Finalement, une motion suffisamment floue, présentée par le menchevik Tsereteli, laissa les mains libres à Kerensky. Se séparant, la Conférence démocratique laissait en place un pré-Parlement, censé représenter la nation jusqu'à la convocation de l'Assemblée constituante.

La direction du Parti bolchevique se divisa sur l'attitude à adopter, Trotsky



Kerensky encore au pouvoir.

défendant le boycott. Lénine, qui ne put faire parvenir son avis qu'une fois prise la décision de participer, écrivait le 23 septembre : « Il faut boycotter le pré-Parlement. Il faut se retirer dans les soviets d'ouvriers, de soldats et de paysans, se retirer dans les syndicats, se retirer en général dans les masses. Il faut les appeler à la lutte. Il faut leur donner un mot d'ordre juste et clair : chasser la bande de Kerensky et son fallacieux pré-Parlement. »

Rédigée par Trotsky, son président, la résolution du soviet de Petrograd soulignait : « Le nouveau gouvernement entrera dans l'histoire de la révolution comme

un gouvernement de guerre civile... La nouvelle de la formation d'un nouveau pouvoir rencontrera du côté de toute la démocratie révolutionnaire une seule réponse : Démission ! S'appuyant sur cette voix unanime de la véritable démocratie, le congrès panrusse des soviets créera un pouvoir véritablement révolutionnaire ». Trotsky la commentait ainsi dans son *Histoire de la révolution russe* : « Les adversaires avaient envie de ne voir dans cette résolution qu'un vote ordinaire de défiance. En réalité, c'était un programme d'insurrection. Pour que le programme fût rempli, il faudrait juste un mois. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Antilles : les dégâts de l'ouragan Maria

Le cyclone Maria, classé force 5 sur une échelle de 5 en atteignant les Antilles, était donc aussi puissant que le cyclone Irma qui l'a précédé. Mais contrairement à Irma sur Saint-Barthélemy et Saint-Martin, le centre de Maria est passé un peu au large de la Martinique et de la Guadeloupe.

Beaucoup de gens sont privés d'électricité et d'eau, certains ont vu leurs toitures s'envoler, beaucoup de zones et certaines maisons sont inondées. Mais tout en étant très dangereux, le cyclone a fait beaucoup moins de dégâts et de victimes en Martinique et en Guadeloupe qu'Irma à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. Son centre est passé à 25 kilomètres de la Guadeloupe, entre l'île de la Dominique et les Saintes, à proximité de l'île de Marie-Galante. Ces deux dernières font partie de l'archipel de Guadeloupe. Les dégâts sont donc bien plus importants aux Saintes et sur le littoral du sud de la Basse-Terre qu'ailleurs. Sur le littoral côté mer des Caraïbes, la mer est montée sur environ 200 mètres, causant quelques dégâts. Mais rien à voir avec ce qui s'est passé dans les îles du nord de la Guadeloupe avec Irma qui les a

complètement dévastées.

Par contre, dans la nuit de lundi 18 à mardi 19 septembre, le centre de Maria est passé en plein sur l'île anglophone de la Dominique. Les dégâts y sont comparables à ceux de Saint-Martin il y a quinze jours. Des centaines de toitures se sont envolées. Des glissements de terrain dus à la pluie auraient causé des décès.

La Dominique est un petit État indépendant depuis 1979. L'impérialisme britannique a laissé ce territoire dans une extrême pauvreté après avoir exploité sa population par l'esclavage et la colonisation directe pendant près de trois siècles. L'île fut aussi possession française, en 1625 à l'issue de la Guerre de Trente ans entre les grandes puissances européennes. C'est la France qui y fit venir les esclaves africains. L'île resta française jusqu'en 1759.



L'ouragan Maria.

C'est que la Caraïbe a été morcelée par les impérialismes hollandais, espagnol, français et britannique en autant de colonies puis en de tout petits États et régions.

Maria s'est dirigé ensuite

vers le nord de l'arc antillais, menaçant encore les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Porto Rico, la République dominicaine, Haïti, les Îles vierges et une myriade de petites îles. Dans la grande majorité de ces

pays, la misère chronique fait des dégâts permanents. Si les cyclones y viennent aggraver les choses, c'est en proportion directe de leur pauvreté.

Pierre Jean-Christophe

Glyphosate : une expertise orientée

L'Union européenne doit décider, le mois prochain, de prolonger ou non l'autorisation à la vente du glyphosate. Pour cela, elle va chercher ses informations... dans les publications des industriels du secteur.

Le glyphosate est l'herbicide le plus vendu dans le monde. Il est commercialisé depuis les années 1970 sous le nom de Roundup par la firme Monsanto, et intervient aujourd'hui dans les pesticides de bien d'autres entreprises. Son usage s'est d'autant plus répandu que des semences qui lui sont résistantes ont été mises sur le marché – par les mêmes entreprises qui le vendent, à commencer par Monsanto. Son épandage permet ainsi de détruire les herbes non voulues sans dommage pour les pousses cultivées.

Cependant la dangerosité du glyphosate pour la santé humaine est suspectée depuis longtemps. Déjà en 1985, il était classé comme cancérigène possible par l'Organisation mondiale de la santé. Les experts des différentes agences rendent depuis des avis variés à ce sujet. Bien évidemment, les industriels contestent la dangerosité du produit. Des agriculteurs affirment quant à eux qu'ils pourraient difficilement se passer de l'herbicide et que son interdiction leur coûterait très cher.

L'Union européenne a chargé un groupe d'experts d'établir un rapport pour l'aider à décider de prolonger ou non l'autorisation de vente du produit. Cette expertise était déjà suspectée de partialité en faveur des industriels. Cela a été confirmé avec éclat par une révélation, faite le vendredi 15 septembre, par un biochimiste travaillant pour une ONG : des dizaines de pages du rapport ont tout simplement été copiées sur des publications des industriels du secteur. Il s'agit notamment de l'évaluation d'études scientifiques existantes. Sur cette base, le rapport classe comme non fiables la plupart de celles montrant des effets délétères du glyphosate et préconise donc de ne pas les prendre en compte.

Pour prendre une décision éclairée et rationnelle, la société aurait besoin d'informations claires et transparentes sur le produit et sur les conséquences de son interdiction éventuelle. Mais dans une société dominée par la loi du profit, autant demander du lait à un bouc.

Nicolas Carl

Levothyrox : les industriels font la loi

Le Levothyrox est un médicament prescrit à trois millions de personnes en France qui souffrent de problèmes de thyroïde. En mars 2017, le laboratoire Merck-Serono a modifié la formule du produit sans toucher au principe actif, la lévothyroxine, mais en remplaçant un excipient.

Cette substance associée au principe actif, le lactose, a été remplacée par le mannitol. Depuis ce changement plus de 9 000 patients ont signalé des effets secondaires importants, crampes, maux de tête, vertiges, des pertes de cheveux ou encore une très grande fatigue.

Ce n'est pas la première fois que des effets secondaires ont été relevés avec le Levothyrox, notamment il y a quelques années avec la mise sur le marché de médicaments génériques dont les excipients étaient déjà différents. Les autorités de santé avaient alors décidé que les pharmaciens n'étaient pas obligés de proposer le générique moins cher, mais pouvaient

continuer à délivrer le Levothyrox du laboratoire Merck-Serono mieux toléré.

Le laboratoire Merck-Serono estime, lui, que « pour la très grande majorité des trois millions de patients traités par Levothyrox, la transition entre l'ancienne et la nouvelle formule s'est bien effectuée » et minimise le problème en parlant de « quelques centaines de cas » et de « symptômes rapportés identiques à ceux de l'ancienne formule ». De plus le laboratoire annonce qu'il ne reviendra pas à l'ancienne formule, car si la France est le premier pays où elle a été lancée, dès 2018 elle sera proposée dans les autres pays européens. Il n'est donc pas question de revenir sur ces

choix industriels malgré les problèmes de tolérance rapportés en France.

Devant les protestations des malades, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé le 15 septembre avoir obtenu du laboratoire Merck-Serono que l'ancienne formule soit disponible de nouveau dans une quinzaine de jours. Dans les faits le laboratoire va proposer des médicaments pris sur les stocks des pays voisins, mais on ne pourra pas disposer de tous les dosages et les notices ne seront pas forcément en français... Enfin la ministre annonce que dans un mois d'autres laboratoires pourraient proposer l'ancienne formule mieux tolérée, mais rien n'est moins sûr.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres les patrons font la loi... et les intérêts des malades ne sont pas forcément l'élément essentiel de leurs choix.

Cédric Duval

1917, la Révolution russe Pour changer le monde, les travailleurs au pouvoir

Meeting

Vendredi 20 octobre à 20 h 30
avec Nathalie Arthaud

Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité

Entrée libre

Le meeting sera retransmis en direct sur le site de Lutte ouvrière :
www.lutte-ouvriere.org